



AYANT SUBI UN LYNCHAGE MÉDIATIQUE
IMANE KHELIF A DÉPOSÉ PLAINTÉ À PARIS POUR CYBERHARCÈLEMENT

P.4



DEUX MÉDAILLES D'OR ET UNE DE BRONZE
L'ALGÉRIE ÉGALE SON MEILLEUR BILAN DES JO DE 1996

P.12

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // LUNDI 12 AOÛT 2024 // N°877 // PRIX 20 DA

CANDIDATURE DE YUCEF AOUCHICHE

LE FFS DÉVOILE SON PROJET ET SA STRATÉGIE

Le document de 38 pages liste les mesures urgentes que le FFS souhaite mettre en œuvre en cas de victoire. Des réformes politiques, mais surtout sociales à destination des classes les plus modestes de la société...

P.2



DOMAINE DES FINANCES ET DE LA FISCALITÉ

LE NUMÉRIQUE GAGNE DU TERRAIN

Dans le contexte actuel, le numérique semble gagner du terrain dans le domaine des finances et de la fiscalité...

P.4



INCENDIES

PLUSIEURS FEUX DÉCLARÉS À TRAVERS LE PAYS

La Direction générale de la Protection civile a dressé, samedi dernier, un bilan alarmant concernant les incendies de forêt qui touchent plusieurs régions du pays...

P.10



SÉCURISATION DE TOUTES LES ÉTAPES DU PROCESSUS ÉLECTORAL

L'ARMÉE NATIONALE VEILLERA À CE QUE TOUTES LES CONDITIONS SOIENT RÉUNIES

DANS SON ÉDITORIAL DU MOIS D'AOÛT, LA REVUE EL DJEICH SOULIGNE QUE NOTRE PAYS S'APPRÊTE À ORGANISER DES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES ANTICIPÉES LE 7 SEPTEMBRE 2024, ET COMME ELLE L'A TOUJOURS FAIT LORS DES GRANDS RENDEZ-VOUS NATIONAUX...

Lire en page 3



CONTRÔLE DE LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

L'ANIE EST «FIN PRÊTE» ASSURE MOHAMED CHARFI

A moins de cinq jours du lancement officiel de la campagne électorale, le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Mohamed Charfi a fait savoir, samedi en fin d'après-midi, que ses équipes étaient fin prêtes à assurer leurs missions de contrôle...

P.3



CANDIDATURE DE YUCEF AOUCHICHE

Le FFS dévoile son projet et sa stratégie

Le candidat à la magistrature suprême, Youcef Aouchiche, a présenté hier le projet intitulé Vision élaboré depuis plusieurs mois par le FFS...

Le document, de 38 pages, liste les mesures «urgentes» qu'il souhaite mettre en œuvre «en cas de victoire». Des réformes politiques, mais surtout sociales à destination des «classes les plus modestes de la société». Par ailleurs, les déclarations des responsables du parti, mais également les allusions et thèmes choisis hier par le candidat laissent apparaître la stratégie du FFS pour mobiliser au-delà de ses rangs. Le parti insiste en effet sur la personnalité et la jeunesse de son candidat. Et ce dernier, dans sa prise de parole n'a pas hésité à reprendre à son compte des idées habituellement portées par d'autres formations. La conférence du candidat du FFS organisée avant hier au niveau de la salle Ibn Khaldoun, la rencontré à rapidement pris la forme d'un véritable meeting de campagne. Les responsables du parti, en s'adressant à la foule

de partisans venus des différentes régions du pays, ont insisté sur le caractère «inhabituel» et «unique» de la candidature du FFS. «Nous voulons incarner le rêve algérien, et plus précisément les aspirations des jeunes». Et dans cette logique, l'âge de Youcef Aouchiche est, visiblement, un argument de taille pour la stratégie de la formation politique, un de ses responsables déclare il a 41 ans, il est le plus jeune candidat de cette élection, et même le plus jeune de l'histoire du pays. Un moyen habile pour dire que le candidat du FFS est le plus à même de comprendre les jeunes algériens. Youcef Aouchiche, déclare en effet «nous voulons donner un nouveau souffle à notre pays (...) sa première richesse est sa jeunesse, nous voulons partager nos rêves et nos projets avec eux». Et concrètement, le candidat du FFS à lancer hier un appel à «tous ceux qui veulent le chan-



gement». Il annonce ainsi qu'il veut réunir tous les électeurs qui s'opposent à «ceux qui veulent reprendre le pessimisme dans la société (...) on ne doit pas laisser la place aux aventures». Des déclarations qui sonnent clairement comme un appel aux sympathisants du Parti des Travailleurs, d'autant que le candidat a repris hier deux thématiques chères au PT. L'annonce d'une «libération des prisonniers d'option par une amnistie présidentielle», et l'an-

nonce du lancement d'une «renégociation de l'accord d'association entre l'Algérie et l'UE» notamment grâce à la mise en œuvre d'une «diplomatie offensive». Par ailleurs, toujours dans le domaine politique, le candidat du FFS a fait savoir hier qu'il souhaite que l'Algérie s'oriente au plus vite vers un «régime semi-présidentiel» en accordant «une place plus importante au pouvoir législatif». Aouchiche, lance dans cette logique : «Je m'engage à renfor-

cer les outils de contrôle qu'a le Parlement et la Cour des comptes le mode de nomination des membres de la cour devrait également changer ajoute le candidat. Quant au sujet de la décentralisation, une thématique historique au sein du FFS, Aouchiche annonce qu'il mettra en œuvre une politique visant à la création de nouvelles wilayas, en accordant à chaque fois plus de prérogatives à l'échelon local. Quant au volet économique et social, le candidat du FFS promet que son projet incarne «la rupture» attendue par les classes moyennes. Plusieurs augmentations des seuils des revenus sont en ce sens annoncées, avec «le passage du salaire minimum à 40.000 DA», la création d'un revenu universel de 20.000 DA par mois, notamment pour les femmes au foyer ou encore le doublement des budgets de trois secteurs «essentiels» à l'avenir du pays, l'Éducation nationale, l'Enseignement supérieur et la Santé.

R.K.

MOHAMED KAMEL ABBASSI, EX-PARLEMENTAIRE ET MEMBRE DU COMITÉ NATIONAL DE SOUTIEN À LA CANDIDATURE DE TEBBOUNE :

«Notre mobilisation est, avant tout, un acte patriotique»

Le Dr Mohamed Kamel Abbassi est un universitaire, ex-parlementaire, est aujourd'hui, membre du Comité national de soutien à la candidature de Tebboune. Dans ces propos succincts, il nous dit comment se présentent les choses pour ce comité et comment il prépare le terrain à un vote massif pour le candidat Tebboune. «Au départ, l'idée était de se mobiliser pour permettre au candidat Tebboune de continuer le train des réformes, d'aller plus loin dans son programme et sa vision de l'Algérie nouvelle. Par la suite, certains de ceux qui por-

taient cette idée ont vu qu'il était de notre devoir de concrétiser cette idée en faisant une structure opérationnelle qui regrouperait tous ceux qui adoptent cette idée et croient en un second mandat au profit du candidat Tebboune. De ce fait, nous nous sommes recentrés sur la constitution d'un vaste réseau de ceux qui pouvaient aider à mettre sur pied cette idée, en y faisant intégrer des universitaires, des hommes d'affaires, des membres du mouvement associatif, des investisseurs, etc., bref toutes les composantes de la société civile. C'était un

devoir de le faire pour nous afin de maintenir, avec Tebboune, la stabilité du pays et de continuer le train des réformes déjà engagées. Nous avons été surpris par le nombre extraordinaire de ceux, qui, parmi les individus ou les structures en place, et de toutes les wilayas du pays, ont souhaité se constituer en force mobilisatrice au profit de la candidature de Tebboune et devant cette importance des adhérents nous avons estimé qu'il était temps de construire une structure. Et c'est ainsi qu'est né le Comité national de soutien à la candidature de Tebboune,

dont le travail sera infiniment plus efficace et plus rentable au profit de la candidature que nous portons. Nous sommes prêts à l'intérieur de ce Comité, à commencer notre travail de mobilisation et de vulgarisation vis-à-vis des citoyens à travers toutes les wilayas, un programme est arrêté en ce sens, et nous entamerons bientôt. Ce comité est un acte national et patriotique car nous sommes convaincus qu'à travers cette candidature l'Algérie continuera à avancer, sera plus stable et plus prospère».

F.O.

ACTIVITÉ PARTISANE

Le FLN insiste sur l'implication des jeunes dans la vie politique

Les participants à une rencontre sur le «Rôle des jeunes et des étudiants dans la pratique démocratique», organisée hier, par la mouhafadha de Tizi-Ouzou du parti FLN, ont insisté sur l'importance de l'implication des jeunes dans la vie politique. Lors de cette rencontre initiée par les jeunes militants du FLN et abritée par la Maison de la culture Mouloud Mammeri, le président de la commission de transition de la mouhafadha de Tizi-Ouzou, Kamel Ouguemat, a appelé les jeunes et les étudiants de l'université Mouloud Mammeri à saisir l'opportunité de la prochaine élection présidentielle du 7 septembre pour «occuper davantage la scène politique».

La prochaine élection présidentielle est une opportunité pour les jeunes de s'impliquer dans la vie politique à travers diverses actions, dont l'organisation de sorties sur le terrain, d'une campagne de proximité, afin de sensibiliser les électeurs sur l'importance de l'acte de voter et de les exhorter à voter massivement», a-t-il dit. Ouguemat a souligné que les étudiants structurés au sein du FLN et les jeunes militants du parti seront mobilisés à partir du 15 de ce mois d'août, marquant le lancement de la campagne électorale pour la présidentielle du 7 septembre, pour faire campagne au profit du candidat soutenu par le FLN, Abdelmadjid Tebboune. D'ailleurs, «les membres des 67 Kasma-

du FLN à Tizi-Ouzou, qui couvrent ainsi les 67 communes de la wilaya, seront mobilisés pour être sur le terrain en vue de réussir le prochain rendez-vous électoral», a ajouté Ouguemat. Les jeunes militants et étudiants qui se sont succédé sur la scène du petit théâtre de la maison de la culture qui a abrité la rencontre, ont tous appelé à l'implication massive

des jeunes dans la vie politique du pays, en saisissant l'opportunité de la prochaine présidentielle pour faire campagne au candidat soutenu par le FLN, en participant à l'encadrement du scrutin et en allant voter massivement le 7 septembre. C'est ce qu'ont affirmé Ghilas Arkoub, Arezki Ait Ali, Ouahiba Kaced et Lamia Limani qui ont invité les jeunes à

investir la scène politique, rappelant que Tebboune, en tant que président de la République, a accordé une importance particulière à cette frange de la société par des mesures encourageant leur implication dans tous les domaines, dont l'activité politique, la vie sociale, l'investissement, la recherche scientifique et l'innovation.

CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA JEUNESSE (CSJ)

Hidaoui appelle les jeunes à participer avec efficacité à la prochaine présidentielle

Le président du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui, a appelé samedi dernier, depuis Bordj Bou Arreridj cette catégorie de la société «à participer avec efficacité à l'élection présidentielle du 7 septembre prochain pour consolider les acquis de développement et préserver la stabilité à tous les niveaux». Dans une déclaration à la presse en marge de l'ouverture du séminaire de la jeunesse de Bordj Bou Arreridj, au centre des loisirs scientifiques Benhalla Ali, Hidaoui a dit: «nous avons œuvré au cours des deux dernières années à encourager cette catégorie importante de la société à contribuer au processus de décision par une forte et efficace participation pour assurer le succès du pro-

chain scrutin présidentiel». Hidaoui a ajouté qu'après la première phase de l'initiative Haya Chabab lancée par le CSJ et qui constituait une campagne de sensibilisation pour encourager cette catégorie à s'inscrire aux listes électorales, la wilaya de Bordj Bou Arreridj connaît actuellement la seconde étape de l'initiative menée à travers un programme animé par les membres locaux du CSJ d'ateliers de formation incitant les jeunes des différentes régions de la wilaya à contribuer au succès de la prochaine élection. L'intervenant a assuré dans le même contexte que «le travail de sensibilisation sera intensifié dans cette prochaine étape à travers tout le territoire du pays», ajoutant: «nous devons être

conscient du défi que nous affrontons et participer avec force et efficacité pour concrétiser les ambitions nourries par les Algériens et pour consolider les acquis obtenus par notre chère patrie». Après l'ouverture des ateliers de formation de cette rencontre visant à consolider la participation des jeunes au processus électoral, Hidaoui a effectué une tournée à travers les cafétérias et les places publiques du chef-lieu de wilaya et a rencontré des jeunes. Il a appelé à cette occasion les jeunes à participer avec force pour assurer le succès du prochain rendez-vous électoral et à voter en toute transparence et choisir le candidat qui dirigera le pays lors de la prochaine étape.

SÉCURISATION DE TOUTES LES ÉTAPES DU PROCESSUS ÉLECTORAL

L'Armée nationale veille à ce que toutes les conditions soient réunies

Dans son éditorial du mois d'août, la revue El Djeich écrit que notre pays s'appête à organiser des élections présidentielles anticipées le 7 septembre 2024, et comme elle l'a toujours fait lors des grands rendez-vous nationaux...

L'Armée nationale populaire est «pleinement disponible et prête à sécuriser toutes les étapes du processus électoral, en veillant à ce que toutes les conditions de sécurité soient réunies pour son succès et permettre aux citoyens d'accomplir leur devoir électoral dans un climat empreint de calme et de quiétude». Par ailleurs, la revue El Djeich affirme que l'Algérie nouvelle «avance à pas sûrs et résolus vers la renaissance et le progrès dans différents domaines et à tous les niveaux, à travers des réalisations qui en ont fait aujourd'hui un acteur incontournable au double plan régional et international et une source de stabilité dans la région. C'est l'expression d'une approche fondée sur un ensemble de principes et de constantes dont le respect de la légitimité internationale, la non-ingérence, le règlement pacifique des conflits et le soutien aux causes justes, en particulier les causes palestinienne et sahraouie», ajoute l'édito. La publication évoque par ailleurs la

Journée nationale de l'Armée nationale populaire, instituée par le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Elle souligne : la célébration de cette journée vient «ornier le registre des dates mémorables de notre glorieuse histoire, en guise de témoignage du plus haut sentiment de gratitude et de reconnaissance de la Nation envers notre vaillante armée», une armée «d'orientation républicaine, d'essence nationale, de composante populaire et fidèle aux principes de Novembre de par les efforts acharnés déployés et le rôle axial qu'elle a joué et continue de jouer pour protéger la patrie, assurer la sécurité et la quiétude de son peuple et préserver son intégrité territoriale contre toutes les menaces». L'éditorialiste met l'accent sur le fait que ce jour constitue une «occasion pour évoquer les grandes réalisations et victoires remportées par notre vaillante armée depuis l'indépendance à ce jour, grâce à ses fils valeureux qui ont préservé les valeurs de notre glo-



rieuse Révolution, contribué à l'édification de l'Algérie indépendante, débarrassée de l'occupation barbare, préservé la République de la barbarie du terrorisme sanguinaire, et apporté un soutien et un appui permanents aux citoyens dans l'adversité et les difficultés traversées, en particulier lors des catastrophes naturelles». La

revue El Djeich est par ailleurs revenue sur «les importantes réalisations accomplies», sous la direction du président de Tebboune. La publication reprend en fait une série d'indicateurs fournis par le chef de l'Etat lors d'une entrevue médiatique périodique, relevant ainsi que «les indicateurs positifs réalisés par l'Algérie en matière économique au cours des dernières

années la préparaient à rejoindre les économies des pays émergents, soulignant que «tout ce que nous avons réalisé était un premier jalon pour que notre économie devienne véritablement celle d'un pays émergent». Elle ajoute également : «l'enregistrement de milliers d'investissements auprès de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), l'augmentation de la valeur des exportations hors hydrocarbures et la suspension des importations de plusieurs produits, notamment des matériaux de construction (...). La revue El Djeich évoque également, dans ce numéro, la visite fin juillet dernier du général d'armée, Michael Langley, commandant de l'Africom, en Algérie. Elle a rappelé que le général d'armée, Saïd Chanegriha, a reçu en audience, au siège de l'état-major de l'ANP, le général d'armée, Michael Langley, commandant de l'Africom. Lors de cette rencontre, les deux parties ont évoqué les «défis sécuritaires qui s'imposent au continent africain, de même qu'ils ont échangé les points de vue sur les questions d'intérêt commun et les moyens de consolider les relations de coopération militaire».

Y.S.

CONTRÔLE DE LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

L'ANIE est «fin prête», assure Charfi

A moins de cinq jours du lancement officiel de la campagne électorale, le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Mohamed Charfi, a fait savoir, samedi en fin d'après-midi, que ses équipes sont «fin prêtes» à assurer leurs missions de contrôle. Charfi, a indiqué, en marge de la cérémonie de tirages au sort «des temps d'antennes» et programme de diffusion des messages électoraux de trois candidats, à assurer que tous les éléments étaient en place. «La préparation de l'échéance est arrivée à un stade avancé». Plusieurs aspects sont en effet strictement encadrés par la loi, le financement mais également l'égalité dans la communication des candidats. Répondant aux questions des journalistes, le président de l'ANIE a assuré que son instance est entièrement mobilisée pour assurer son rôle durant les trois semaines de la campagne officielle. Tout serait déjà en place. «Je le dis avec fierté, nous sommes en avance sur les délais (...)

le professionnalisme de l'ANIE augmenté». Et concrètement, l'une des principales missions sera le contrôle des temps de parole des candidats sur les médias publics et privés. La répartition définie samedi dernier stipule que chaque pré-tendant dispose de 18 heures de temps d'antenne «par médias». Un volume de diffusion qui doit également obéir à un ordre de passage, le président de l'ANIE, après le tirage au sort en présence des représentants des candidats, expliquait qu'il s'agit de l'une des «opérations sensibles de la préparation des élections anticipées du 7 septembre». Et dans cette logique, en plus d'appeler les électeurs à la mobilisation, le président de l'ANIE a également demandé aux médias qu'ils respectent les règles. «Maintenant il revient aussi aux électeurs de participer afin de renforcer le processus électoral (...) même choses pour la presse et les médias en général, ils devront suivre scrupuleusement la charte éthique». La

législation qui souligne que tout candidat aux élections locales, législatives ou présidentielles bénéficie d'un accès équitable aux médias audiovisuels autorisés, mais également «garantir la répartition équitable du temps d'antenne entre les candidats» ajoute en effet que l'ANIE doit travailler en «coordination avec l'Autorité de régulation de l'audiovisuel». Et du côté des équipes de campagne des trois candidats, les choses se mettent en place. Ainsi, après la présentation du programme du MSP la semaine dernière, puis celui du FFS samedi, il nous a été confirmé hier que le QG de campagne du candidat Tebboune est également «en discussion» avec les chefs des partis qui ont promis leur soutien. Le responsable de la communication du RND, nous précisait hier que la discussion avec les responsables de la campagne du candidat Tebboune «est en cours». Notre interlocuteur assure entre les lignes que tout sera prêt à temps, le 15 août. «Nous leur avons

communiqué nos propositions, et nous attendons qu'ils nous donnent le programme final de la campagne électorale». Le responsable RND, nous précise également que le parti doit procéder ce matin, (lundi) à l'installation de son instance nationale pour la campagne électorale, «c'est elles qui devra définir et unifier notre discours politique au niveau national et les moyens d'animer la campagne sur les médias traditionnels ou les réseaux sociaux». Par ailleurs, il est à également noter que le président de l'ANIE a laissé entendre que l'organisation d'un débat entre les candidats n'est pas à écarter, bien que «l'idée ne soit pas encore d'actualité». Une possibilité que les candidats n'ont d'ailleurs pas encore évoquée, mais qui viendrait confirmer une nouvelle ouverture vers le débat démocratique débuté en 2019, avec l'organisation du « premiers débat télévisé » entre les candidats à la présidentielle de l'histoire du pays. R. K.

BILAN OPÉRATIONNEL DE L'ANP DU 31 JUILLET AU 7 AOÛT

Sept éléments de soutien aux groupes terroristes arrêtés

Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'Armée Nationale Populaire ont exécuté, durant la période du 31 juillet au 7 août 2024, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoi-

re national. Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements de l'ANP ont arrêté (7) éléments de soutien aux groupes terroristes lors d'opérations distinctes à travers le territoire national.

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, et en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordi-

nation avec les différents services de sécurité lors d'opérations exécutées à travers les Régions Militaires, (77) narcotrafiquants, et ont mis en échec des tentatives d'introduction de (10) quintaux et (95) kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que (3,88) kilogrammes de cocaïne et (1.571.623) comprimés psychotropes ont été saisis. A Tamarrasset, Bordj Badji Mokhtar et

In Salah, des détachements de l'ANP ont arrêté (130) individus et saisi (20) véhicules, (107) groupes électrogènes, (93) marteaux piqueurs, ainsi que des quantités de mélange d'or brut et de pierres, d'explosifs, d'outils de détonation et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite. De même, (12) autres individus ont été arrêtés et (17) fusils de chasse, (3) pistolets automatiques et (30817) litres de car-

burant ont été saisis, et ce, lors d'opérations distinctes à travers le territoire national. Par ailleurs, les Garde-côtes ont mis en échec, sur les côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine de (260) individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que (770) immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national.

DOMAINE DES FINANCES ET DE LA FISCALITÉ

Le numérique gagne du terrain

Dans le contexte actuel, le numérique semble gagner du terrain dans le domaine des finances et de la fiscalité...

Les cadres du ministère des Finances veulent le développer encore plus. Et la Direction générale des impôts (DGI), montre la voie qui y mène. Elle vient de lancer la plateforme numérique Tabioucom dédiée au paiement en ligne des droits de timbres fiscaux. Une cérémonie de lancement de cette plateforme a été présidée par le ministre des Finances, Laaziz Faïd, en présence du ministre de la Poste et des Télécommunications, Karim Bibi Triki, de la Haut-commissaire à la numérisation, Meriem Benmouloud, du médiateur de la République, Madjid Ammour, et du représentant du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, ainsi que des représentants des deux chambres du Parlement. Cette plateforme accessible 24h/24 et 7j/7, permet de s'acquitter des droits de timbres dus par carte Edahabia ou carte CIB, ainsi que de télécharger le reçu de paiement. Selon les explications fournies, le reçu fait office de document électronique à joindre, dans une première phase, aux dossiers de passeport délivré en Algérie, de la carte nationale d'identité (pour des cas particuliers) et du permis de conduire. Ce service sera élargi dans «les prochains jours» pour inclure d'autres documents administratifs, à

savoir le passeport délivré à l'étranger, les visas, les registres de commerce, les contrats de transport, la carte de résidence pour les étrangers ainsi que les documents consulaires. Cette plateforme disponible en trois langues (arabe, anglais et français), est accessible via le site électronique (tabioucom.mf.gov.dz), et une cellule d'écoute a été mise en place pour recevoir les préoccupations des utilisateurs, via le courriel (tabioucom@mf.gov.dz). Cette plateforme a été conçue par des groupes de travail des ministères des Finances, de l'Intérieur et de la Poste, du Groupement d'intérêt économique de la monétique (GIE Monétique), de la Société d'automatisation des transactions interbancaires et de monétique ainsi que de l'Entreprise d'Appui au développement du numérique (EADN). Une démonstration pratique de cette plateforme a été présentée par l'utilisation de données réelles, ayant donné lieu à la fluidité de l'opération d'acquisition et de retrait de timbres fiscaux. La cérémonie a été marquée également par la signature d'un accord de partenariat entre la DGI et la Direction générale de la modernisation, de la documentation et des archives relevant du ministère de l'Intérieur, pour définir les modalités pratiques de vérifica-



tion et de validation des reçus du e-paiement des droits de timbre. Intervenant à cette occasion, Faïd a indiqué que «cet événement important» constitue une nouvelle pierre angulaire qui s'ajoute à l'édifice des produits numériques et des services à distance, développés par les cadres du ministère des Finances. Il a souligné que cette plateforme s'inscrit dans le cadre de la simplification des démarches administratives, afin de permettre au citoyen ainsi qu'à l'opérateur économique d'éviter les déplacements aux recettes des impôts pour s'acquitter des droits de timbre, ainsi que «d'éviter toute forme de contrebande et de falsification des timbres fiscaux». Les services disponibles sur la plateforme tabioucom sont un «modèle à suivre» en matière

de développement des services numériques, qui «contribueront, sans doute, au renforcement de la confiance entre le citoyen et l'administration», a indiqué le ministre, soulignant l'importance de promouvoir cette plateforme et d'œuvrer à élargir les services numériques pour inclure plus de mesures fiscales dans le «prochain avenir». Après avoir rappelé les réalisations numériques dans le secteur financier, Faïd a souligné que ces réalisations visaient «principalement à instaurer une gestion électronique permettant à tous les acteurs de ce secteur, y compris les impôts, les douanes, les domaines, la trésorerie, la comptabilité, les banques et les services du budget, de mettre en place des systèmes d'information garantissant une gestion transparente

et efficace, ainsi que la fourniture de services numériques de haute qualité». Pour sa part, la DG des Impôts, Mme Amel Abdellatif, a qualifié, dans son intervention, le lancement de cette plateforme de «démarche innovante et de bond qualitatif» dans le processus d'amélioration et de simplification des services offerts aux citoyens et aux opérateurs économiques. Entre autres les avantages de la plateforme tabioucom, la responsable a cité l'augmentation du recouvrement fiscal, la mobilisation des ressources fiscales, et la garantie des droits du Trésor public à travers la création d'un mécanisme permettant de vérifier le paiement effectif, ainsi que la promotion de l'utilisation des moyens de paiement électroniques pour renforcer l'inclusion financière.

BAC 2024

Fermeture du site de préinscriptions universitaires pour les nouveaux bacheliers

Le site de préinscription pour les nouveaux bacheliers a été officiellement fermé le 10 août. Cette étape marque la fin de la première phase du processus d'orientation universitaire pour l'année académique 2024-2025.

Les étudiants ayant récemment obtenu leur baccalauréat et n'étant pas satisfaits des résultats de leur première orientation pouvaient soumettre une nouvelle liste de vœux. Ils avaient jusqu'au 9 août 2024 à minuit pour le faire sur la plateforme dédiée, orientation-esi.dz. Ainsi, les résultats de cette seconde phase d'orientation seront disponibles le 12 août. À cette date, les étudiants pourront consulter leurs nouvelles affectations

universitaires ou imprimer leur fiche d'orientation. Cette période est cruciale pour de nombreux bacheliers qui cherchent à intégrer des filières qui correspondent davantage à leurs aspirations académiques et professionnelles.

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a pris des mesures concrètes pour accompagner les nouveaux bacheliers de la session 2024 dans leurs démarches d'inscription universitaire. En effet, le ministère a mis en place une cellule d'écoute téléphonique.

Cette initiative a pour objectif principal d'offrir une assistance directe aux futurs étudiants en répondant à leurs questions

concernant les inscriptions et en leur fournissant un soutien technique.

Durant cette période, les nouveaux bacheliers pourront contacter les numéros dédiés, à savoir : 023238472, 023238473, 023238474 et 023238475. Le ministère a mobilisé ses équipes pour garantir un service efficace et rapide,

permettant ainsi de résoudre les éventuels problèmes ou doutes que pourraient rencontrer les étudiants.

Cette initiative vise à simplifier et à fluidifier le processus d'inscription, en assurant que tous les bacheliers puissent entamer leur parcours universitaire dans les meilleures conditions.

AYANT SUBI UN LYNCHAGE MÉDIATIQUE

Imane Khelif a déposé plainte à Paris pour cyberharcèlement

Après avoir accompli sa mission aux Jeux olympiques de Paris-2024, Imane Khelif va passer à autre chose. Elle a engagé un avocat pour poursuivre en justice tous ceux qui ont été à l'origine de l'acharnement dont elle a été victime pendant les JO. Imane Khelif a été victime d'un acharnement féroce et malsain avant même son entrée en lice dans les Jeux Olympiques Paris-2024. Des médias étrangers ou encore l'Association internationale de boxe (IBA) ont toujours tenté d'influer sur elle, notamment lorsque ça coïncide avec un important combat. Malgré cet acharnement, la jeune boxeuse a répondu sur le ring. En effet, elle s'est imposée, sans forcer, face à toutes ses adversaires. Des efforts récompensés par une médaille d'or amplement méritée. Sans doute, c'était la meilleure réponse à tous les détracteurs. Mais la native de Tiaret ne compte absolument pas tourner la page de l'acharnement dont elle a été victime. Aux dernières nouvelles, elle a d'ores et déjà entamé les procédures judiciaires pour poursuivre en justice tout qui ont mené une cabale contre elle

dans les JO. À cet effet, l'avocat d'Imane Khelif, Me Nabil Boudi, révèle que sa cliente a déposé une plainte pour des faits de cyber harcèlement aggravé. «Après le temps sportif, vient le temps judiciaire. Tout juste médaillée d'or aux Jeux Olympiques Paris-2024, la boxeuse Imane Khelif a décidé de mener un nouveau combat : celui de la justice, de la dignité et de l'honneur. Elle a saisi le cabinet qui a déposé hier une plainte pour des faits de cyber harcèlement aggravé auprès du pôle de lutte contre la haine en ligne du parquet de Paris », a-t-il écrit, dans un communiqué de presse. Et d'ajouter : «L'enquête pénale déterminera qui a été l'initiative de cette campagne misogone, raciste et sexiste. Mais devra aussi s'intéresser à celles et ceux qui ont alimenté ce lynchage numérique». Enfin, le Me Nabil Boudi regrette le harcèlement subi par notre championne, qui aura été sans doute le fait marquant des JO. «Le harcèlement inique subi par la championne de boxe restera la plus grosse tâche de ces Jeux olympiques», a-t-il conclu.

BOURSES D'ÉTUDES FULBRIGHT 2025/2026

L'ambassade US à Alger lance un appel à candidatures

L'ambassade des États-Unis d'Amérique à Alger a officiellement annoncé l'ouverture des candidatures pour le célèbre programme de Fulbright. Ces bourses de neuf mois offrent la possibilité, aux futurs enseignants des langues, de bénéficier d'un séjour sur le sol américain. Dans un nouveau communiqué, mis en ligne sur son site officiel, l'ambassade US à Alger donne le feu vert pour le début des inscriptions pour le célèbre programme de bourses Fulbright. Le programme offre aux futurs enseignants la possibilité de perfectionner leurs compétences pédagogiques et d'accroître leurs compétences linguistiques. Recrutés de différents horizons, les boursiers

FLTA sont censés avoir une formation académique formelle, ainsi qu'une expérience professionnelle dans le domaine d'enseignement. Pendant ce séjour aux USA, en plus d'enseigner la langue arabe, les lauréats peuvent servir de responsables des clubs, orateurs invités dans des cours de langues et de civilisation, techniciens dans les laboratoires de langues, représentants culturels. L'ambassade US à Alger met en garde les candidats contre le plagiat. Toutes les demandes seront soigneusement vérifiées et rejetées en cas de plagiat. Les candidats sont appelés à transmettre leurs dossiers de candidature avant le 5 septembre 2025.

CANDIDATURE DE ABDELLALI HASSANI

Abderrezak Makri et le puzzle ikhwan



L'agitation générée par les partis islamistes d'obédience ikhwan est interne et ne fait pas de bruit. Ainsi, la candidature de Abdellali Hassani pour le MSP provoque une onde de choc d'ampleur, d'autant que l'ex-patron du parti, Makri, semble s'être éloigné de la direction actuelle et s'en tient loin des événements. Les islamistes - ils sont plus de six formations qui en sont issus - multiplient les contacts, les tractations de sous-sol et les réunions des chefs pour se reconstituer en bloc compact ; mais à ce jour, rien n'est joué, et la tendance est plus à la désunion qu'aux alliances tactiques ou stratégiques. Si le mouvement Ennahdha a décidé de soutenir la candidature de Abdelali Hassani Cherif, sur orientation du Conseil consultatif du parti, les affinités de Mohamed Douibi avec le MSP n'en

sont plus renforcées pour autant, car il s'agit là d'une simple alliance tactique, de conjoncture, sans plus. Pour les autres, tous les autres, le temps est à la décantation. Tous les avatars de feu Nahnah veulent faire banco seuls, après avoir fractionné la formation originelle en une dizaine de petit partis menés par les Soltani, Makri, Menasra, Bengrina, Djamel Benabdeslam, Douibi, Ghoul (en prison), Djahid Younsi, etc. Tous les partis islamistes visibles sur l'échiquier politique national, sans exception, que ce soit le MSP, le Front du Changement, El Adala, Ennahdha, El Islah, El Binaa, le Front de l'Algérie Nouvelle, Filali Ghouni et même le TAJ de Ammar Ghoul, sont des partis proches des Frères musulmans, qui s'est réorienté vers une ligne plus nationaliste.

DÉCHU DE SA NATIONALITÉ FRANÇAISE

Kémi Seba obtient un passeport nigérien



Les autorités nigériennes ont délivré un passeport diplomatique à l'activiste panafricaniste Capo Chichi Stello Gilles R, plus connu sous l'appellation de Kémi

Seba, quelques semaines après que ce dernier a été déchu de sa nationalité française. En réponse à la procédure de déchéance de ma nationalité commise par la Françafrique contre ma personne (dont l'objectif inavoué était de tenter de limiter mes déplacements, et ainsi freiner la portée de mes actions anticolonialistes), le chef de l'État du Niger, accompagné des valeureux membres du CNSP (qui, depuis leur prise de pouvoir il y a un an de cela maintenant, mènent une révolution historique au Sahel), a décidé de lui octroyer le passeport diplomatique, eu égard au combat que je mène depuis 25 ans pour l'Afrique, au péril de ma vie, a indiqué l'activiste dans un texte publié sur sa page Facebook.

FLN-RND-EL MOUSTAKBAL

Le discours de campagne de la coalition des partis de la majorité

Après la tenue d'un colloque national des partis de la coalition majoritaire à Alger, la coalition FLN-RND-El Moustakbal passe à la vitesse supérieure, avec le coup d'envoi de la campagne électorale. Le discours qui va dominer la campagne sera celui des réformes du candidat Tebboune, pour souligner que les réformes entreprises ont conduit à une réalité politique nouvelle, en ce sens qu'elle est aujourd'hui caractérisée par plus d'ouverture et de transparence.

Les quatre formations politiques représentant la majorité parlementaire, et soutenant le travail du gouvernement, à savoir le FLN, le RND, El Mostaqbal et El Bina, avaient créé une alliance politique fin mai dernier. Avant la défection d'El Bina, ils étaient quatre partis poli-



tiques constituant la majorité parlementaire au départ de cette alliance, le FLN, le RND, le Front El Moustakbal et le mouve-

ment El Bina, avant que ce dernier ne s'en détache pour former un autre conglomérat constitué, cette fois-ci, de dix partis politiques articulés autour d'El Bina.

LES SIONISTES N'ONT PLUS BESOIN DE LE CACHER

Une émeute pour l'impunité montre qu'Israël est fier de ses crimes

Des manifestants d'extrême droite israélienne, des soldats et des députés se sont ralliés à des gardiens soupçonnés d'avoir violé un détenu palestinien. Autrefois marginaux, ils sont aujourd'hui le visage public de l'État sioniste. Parmi la foule de centaines de militants israéliens de droite qui manifestaient devant la base militaire de Beit Lid dans la nuit du 29 juillet, un groupe de soldats masqués portant des armes se distinguait. Ces soldats étaient facilement identifiables grâce à l'illustration figurant sur leur badge : un serpent à l'intérieur de l'étoile de David, l'insigne de la Force 100. Créée au len-



demain de la première Intifada, la Force 100 est une unité de Tsahal chargée de surveiller les détenus palestiniens et de réprimer les soulèvements dans les prisons militaires. Depuis octobre, cette unité gère également la base militaire de Teiman, où des Palestiniens de la bande de Gaza

sont détenus, maltraités et torturés. Outre les membres de la Force 100, les manifestants comprenaient des kahanistes, des jeunes colons des collines de Cisjordanie occupée, des partisans du Premier ministre Benjamin Netanyahu et des téléspectateurs de la chaîne de télévision Channel 14.

ASSASSINAT DE HANIYEH

Le Hamas affirme que les révélations du NY Times le concernant sont complètement fabriquées

Le représentant du Hamas en Iran, Khaled Kaddoumi, a déclaré à The Cradle que Haniyeh avait été tué par un projectile largué par avion. S'adressant à The Cradle, le représentant du Hamas en Iran, Khaled Kaddoumi, a qualifié de «ridicule» et de «complètement fabriqué» un récent rapport du New York Times (NYT) prétendant révéler comment le leader politique du

Hamas, Ismail Haniyeh, a été assassiné en Iran cette semaine. Le rapport du New York Times du 1^{er} août affirmait que Haniyeh avait été tué par un engin explosif placé dans sa chambre dans une maison d'hôtes contrôlée par le Corps des Gardiens de la Révolution islamique (CGRI). La bombe a été posée il y a deux mois et a explosé à distance par les services de renseignement israéliens, selon

le rapport du Mossad du New York Times. Haniyeh était dans la capitale iranienne, Téhéran, pour l'investiture du président nouvellement élu, Masoud Pezeshkian. En revanche, Kaddoumi a déclaré que Haniyeh et son garde du corps avaient été tués par des explosifs largués depuis les airs. «J'étais là, et le mur et le plafond de l'endroit où il se trouvait se sont

effondrés. Il ressort clairement de l'apparence des lieux après l'attaque et du corps du leader martyr Ismail Haniyeh que le ciblage a été effectué par un projectile largué depuis l'air», a déclaré Kaddoumi à The Cradle. Il a noté : «Des enquêtes sont en cours et les techniciens qui ont inspecté la scène du crime publieront des rapports détaillés sur ce qui s'est passé».

L'EXPRESS

Quotidien national d'information édité par la SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la presse Abdelkader Safir, 02 Rue Farid Zouiouache, Kouba, Alger
Tel/Fax administration et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION: ZAHIR MEHDAOUI

DIRECTEUR DE LA RÉDACTION HOCINE ADRYEN
redaction@lexpressquotidien.dz
www.lexpressquotidien.dz

TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur de l'administration et des finances NOURDINE BRAHMI
Service-pub@lexpressquotidien.dz

Impression SIA Alger Bab Ezzouar

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À: L'Entreprise Nationale de communication d'Édition et de Publicité»

Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger
Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77
Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

ALI BEY NASRI, VICE-PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION NATIONALE DES EXPORTATEURS ALGÉRIENS (ANEXAL)

«L'amendement de la loi 14/04 ouvrira de nouvelles perspectives à l'exportation»

Selon le vice-président de l'Association nationale des exportateurs algériens (ANEXAL), Ali Bey Nasri, il s'agit d'amender tous les articles, dont les articles 02 et 03 notamment, qui mettaient sur un pied d'égalité l'investissement et les bureaux de représentation des entreprises à l'étranger...



«Les nouvelles dispositions devront nous amener à atteindre l'ambition d'exporter pour 29 milliards de dollars à l'horizon 2030», a indiqué, hier sur les ondes de la Chaîne III, Nasri. Pour y parvenir, explique-t-il, «il est important de lever cette confusion entre le bureau de représentation et l'investissement». Cette confusion, ajoute l'expert Nasri, est née du fait des représentations à l'étranger des compagnies Air Algérie et CNAN, qui avaient un caractère commercial. «C'est ce qui est anormal, voire un peu exagéré, car partout dans le monde, un bureau de liaison n'a

pas un caractère commercial», explique-t-il. Il faut se déployer à l'international, ajoute-t-il, estimant que le bureau de représentation est un premier pas avant l'investissement. «C'est à travers lui qu'on y va, quelque part, on recrute un personnel dédié à la prospection des marchés et ce n'est qu'en arrivant à maturité qu'on se lancera ensuite dans l'investissement» dit-il. «L'investissement occasionne des transferts importants de devises, mais un bureau de

liaison) n'a pas un caractère commercial et dont il faut absolument le séparer de l'investissement», considère le vice-président de l'ANEXAL, expliquant qu'il y a des entreprises qui ont besoin d'une visibilité si ce n'est qu'à travers ce bureau de liaison, ou un bureau de représentation, à l'image du secteur pharmaceutique qui n'a besoin que d'un délégué médical pour superviser les marchés». Concernant l'investissement, l'ANEXAL propose la libre initiative à l'exportateur de disposer de 20% de la valeur

totale des exportations pour les utiliser dans le cadre de la promotion de ses activités d'investissement. «Il est clair que l'investissement à l'étranger est devenu impératif si nous voulons développer nos exportations, notamment vers l'Afrique, où on a besoin de construire un réseau commercial, à l'instar des autres pays, comme la Chine», indique l'orateur, insistant sur le fait que «ce sont les entreprises qui sont en mesure de le faire parce qu'elles maîtrisent la création de réseaux pour vendre leurs produits et maîtrisant le service après-vente».

Des banques pour l'accompagnement

Satisfait de l'écoute nécessaire que les invités ont eue lors de cette initiative, liée à la volonté du président de la République et à ses orientations qu'on aille investir, Nasri reste optimiste quant à l'issue de cette large consultation autour de la Banque d'Algérie pour la révision de la réglementation en vigueur dans le cadre de cette réflexion, avec les organisations patronales. Sur le terrain, l'application des orientations du président de la République ont occasionné la

création de deux banques à l'étranger, Algeria Bank au Sénégal (ABS) et Union Bank en Mauritanie (UBM), en l'occurrence, avec des orientations d'aller au Cameroun et vers la Côte d'Ivoire. « Ces banques sont tout à fait prêtes à accueillir les entreprises algériennes », assure l'expert. «Cependant, avise-t-il, il ne faut pas s'attendre à ce qu'ABS ou l'UBM couvrent les activités des opérateurs économiques, c'est plutôt ces derniers qui vont y ouvrir des comptes et générer des chiffres d'affaires domiciliés au niveau de ces banques». Il faut savoir, dit-il, que cette remise à niveau du règlement 14/04 est nécessaire pour cadrer le rôle de chacun, Etat, banques et des opérateurs économiques, sachant que l'investissement en Afrique n'est pas facile, où il y a une sérieuse concurrence, sans oublier que l'assiette des produits destinés à l'exportation est très limitée. Et de rappeler qu'elle repose sur deux conditions : pas d'exportation au détriment de la consommation interne et pas d'exportation de produits subventionnés, excepté trois produits dont l'excédent est avéré, à savoir, les produits meuniers, l'huile de soja et le sucre».

TUNISIE-ALGÉRIE

Signature d'un accord-cadre de coopération dans le domaine du transport

Un accord-cadre de coopération entre la Tunisie et l'Algérie dans le domaine du transport multimodal, de la logistique et de la météorologie a été signé, lors d'une réunion tenue samedi, a indiqué le ministre du Transport dans un communiqué. Un mémorandum d'entente dans le domaine de l'aviation civile entre les institutions de l'aviation civile tunisienne et algérienne a été également signé, lors de cette réunion présidée par la ministre de l'Équipement et de l'Habitat, chargée du ministère des Transports Sarra Zafrani Zenzri, et le ministre algérien des Transports, Mohamed El Habib Zahana. La réunion a été l'occasion pour les deux

parties de discuter des moyens de développer la coopération entre les deux pays dans le secteur du transport multimodal. Les deux parties ont convenu d'élaborer un programme de travail et de fixer un calendrier pour sa mise en œuvre, lequel contribuera à établir un partenariat entre les institutions des deux pays opérant dans les secteurs du transport, de la logistique et de la météorologie. La ministre du Transport a appelé à œuvrer davantage dans le cadre d'une vision commune, basée notamment sur le renforcement du cadre juridique régissant la coopération bilatérale entre les deux pays dans le domaine du transport (différents modes),

de la logistique et de la météorologie pour être au diapason des nouveautés internationales. Il s'agit également de renforcer le raccordement entre les deux pays, à travers les réseaux de transport ferroviaire, routier, maritime et aérien, et la coopération dans les domaines de la formation, de l'échange d'expériences et d'expertise, ainsi que l'encouragement de l'investissement et du partenariat entre les deux pays dans les secteurs public et privé pour la réalisation de projets dans le domaine du transport, en plus de la création de zones logistiques dans les zones frontalières pour développer le commerce bilatéral. L'objectif est d'en

faire des points de distribution vers les pays africains, européens et le reste des pays du monde. Pour sa part, le ministre algérien des transports a salué le niveau des relations bilatérales entre les deux pays, exprimant la disposition de son pays à soutenir tous les programmes et les initiatives qui sont à même de hisser les relations à un niveau avancé, à travers la concrétisation des objectifs en commun, conformément aux directives des dirigeants des deux pays et aux aspirations des deux peuples. Il a considéré que le partenariat est indispensable pour faire face aux mutations mondiales et gagner les paris à tous les niveaux.

CULTURES STRATÉGIQUES

Une délégation italienne à Timimoune pour préparer le lancement du projet

Une délégation d'agronomes italiens a entamé une visite de terrain dans la wilaya de Timimoune, pour préparer le lancement du projet de partenariat algéro-italien de développement des cultures stratégiques, a-t-on appris des responsables de la Direction locale des services agricoles (DSA).

Cette visite intervient en application des clauses d'un accord bipartite portant développement, au titre de la saison agricole 2024/2025, de cultures stratégiques sur une superficie de 36 000 hectares sur le territoire de la wilaya de

Timimoune, en vue de développer le potentiel économique national, a indiqué à l'APS le DSA de Timimoune, Tewfik Benmansour.

Les investisseurs devront, dans le cadre de l'entame de ce projet d'envergure, lancer la réalisation des forages d'irrigation et l'acquisition des pivots d'irrigation et autres équipements nécessaires, a-t-il précisé. Cette superficie agricole (36.000 ha), réservée au titre du programme de couloir vert, a été délimitée au niveau du périmètre d'Imguiden, après une étude approfondie des poten-

tialités hydro-édaphiques de la région, a souligné, pour sa part, le wali de Timimoune, Benamar Souana, avant de faire part de l'identification de la superficie destinée à la réalisation du complexe agro-alimentaire.

Le chef de l'exécutif a fait savoir aussi que ce futur projet devra générer plus de 6.070 emplois, dont 1.520 permanents, à la satisfaction des jeunes et promus d'universités et instituts et contribuer à la résorption du chômage. Le wali a appelé, à cette occasion, les promoteurs et patrons d'entreprises écono-

miques désireux d'investir à Timimoune de profiter des opportunités offertes, fruit de la volonté de l'Etat en matière de développement de l'agriculture au Sud du pays.

Il a affiché, en outre, la disposition des services de la wilaya à accorder l'aide et les facilités nécessaires et à accompagner les promoteurs dans la réalisation de fermes-pilotes consacrées aux cultures stratégiques, à la faveur de la disponibilité d'une superficie arable de plus de 370.000 ha dans la wilaya de Timimoune.

BIENS CONFISQUÉS

Remise du PV de transfert de l'usine de KIA Motors à Fondal

Le PV de transfert de l'usine de KIA, confisquée par l'Etat dans le cadre de la lutte contre la corruption, à l'Entreprise nationale des fonderies algériennes (FONDAL, filiale du groupe Imetal), a été signé officiellement hier, en présence des autorités locales de la wilaya de Batna et des responsables des Domaines de l'Etat. Le PDG de l'entreprise publique, Nordine

Salhi, a soutenu, dans une déclaration à la presse en marge de la cérémonie, que l'activité du site d'assemblage et fabrication de voitures, démarrera à de brèves échéances, tel que requis par le président de la République. Il a indiqué que quelque 1.600 salariés de cette usine seront réintégrés. Le wali de Batna, Mohamed Ben Malik, a rappelé que la récupération des

biens et fonds détournés dans des actes de corruption, est finalisée conformément aux engagements du président de la République. Il a confirmé que les emplois seront préservés. Il a souligné que l'usine se spécialise dans l'assemblage et la fabrication de marques algériennes uniquement, en encouragement du produit local. Pour rappel, le transfert de l'usine de Kia

Motors est acté suite aux décisions de la dernière session du Conseil des participations de l'Etat, qui a annoncé la confiscation de 23 usines conformément à des jugements émis par la justice. Ce site, étendu sur 50 hectares, dispose d'installations de pointe en mode full CKD (Complete Knock Down). Il a consommé un budget évalué à 14 milliards de DA.

RÉAFFECTATION DES BIENS CONFISQUÉS DANS LE CADRE DE LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Transfert des biens saisis aux oligarques vers le secteur public

Le gouvernement a engagé une opération d'envergure visant à transférer les biens et avoirs saisis aux oligarques condamnés vers le secteur public...

Cette initiative, qui s'inscrit dans le cadre d'une vaste réforme économique, a franchi une étape cruciale lors d'une réunion présidée par Ali Aoun, ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique. L'opération concerne 23 unités de production du secteur industriel, précédemment détenues par des hommes d'affaires reconnus coupables de divers délits économiques, notamment de corruption et de blanchiment d'argent. Ces unités sont en cours de transfert vers trois grands groupes publics, dans un processus que le ministre Aoun souhaite voir achevé dans les plus brefs délais. La répartition des actifs a été effectuée après un examen



minutieux. Le groupe Gica, spécialisé dans le ciment et ses dérivés, se voit attribuer quatre briqueteries situées dans différentes wilayas. Le groupe Imetal, quant à lui, intègre dans son portefeuille plusieurs sociétés, dont Casteel, Gtrans, Kia Motors et Glovis. Chaque unité fait l'objet d'un audit rigoureux et d'une évaluation approfondie avant son transfert, afin de déterminer sa

viabilité et son potentiel de réhabilitation. Cette approche méthodique vise à optimiser les chances de succès de la reprise d'activité et à garantir une utilisation judicieuse des ressources dans ce processus de nationalisation. Au-delà de la réhabilitation des unités fermées, cette initiative a pour objectif de stimuler l'emploi. Charfeddine Amara, PDG du groupe Madar, a souligné

l'importance de cette démarche pour la relance économique et sociale du pays, mettant en avant la volonté de réintégrer les anciens employés et de créer de nouveaux postes. Cette opération s'inscrit dans une stratégie plus large de réforme économique en Algérie, visant à assainir le paysage industriel et à renforcer la position du secteur public dans des domaines clés. Le succès de cette initiative pourrait avoir des répercussions significatives sur la confiance des investisseurs et la perception de la gouvernance économique du pays.

LE SECTEUR AGRICOLE BÉNÉFICIE DE TROIS ENTREPRISES

Le secteur de l'agriculture et du développement rural a bénéficié de trois (3) entreprises dans le cadre de la réaffectation des biens mobiliers et immobiliers confisqués dans le cadre de la lutte contre la corruption, a indiqué samedi un communiqué du ministère. «Suite à la réunion du

Conseil des participations de l'Etat (CPE), tenue le 5 août 2024 et consacrée au règlement définitif du dossier des biens immobiliers et mobiliers confisqués par des décisions définitives de justice dans le cadre de la lutte contre la corruption et le transfert de propriété au profit d'entreprises publiques économiques, le secteur agricole a bénéficié de trois (3) entreprises dont les actes de transfert ont été signés avec les services du Domaine national pour leur mise en exploitation effective», selon le communiqué. Il s'agit d'une entreprise spécialisée dans la production de viandes blanches et d'œufs, dont la propriété a été transférée au groupe Agro-Logistique Agrolog, d'une entreprise spécialisée dans la production de fromages, qui a été rattachée au groupe Giplait, et d'une entreprise de production d'huile d'olive, qui relève désormais de l'Entreprise de développement des cultures agricoles stratégiques DCAS, a précisé le communiqué. S.F.

DJEZZY

Une forte croissance maintenue au deuxième trimestre 2024

L'opérateur de téléphonie mobile a fait part de ses résultats opérationnels pour le deuxième trimestre 2024, qui démontrent, selon un communiqué rendu public hier, «une croissance continue et confirmant la solidité et la résilience de l'entreprise dans un marché en constante évolution». Au deuxième trimestre 2024, Djazzy a en effet, enregistré un chiffre d'affaires de 27,9 milliards de dinars, marquant une progression de 10,6% par rapport à la même période en 2023. Cette performance témoigne de la capacité de l'entreprise à s'adapter aux besoins de ses clients et à innover constamment. L'EBITDA s'est établi à 13,0 milliards de DA, en hausse de 13,1% par rapport au deuxième trimestre 2023. La marge EBITDA a atteint 46,6 %, soit une augmentation d'un point par rapport à l'année précédente, «réflétant l'effi-

ciacité opérationnelle de Djazzy et sa capacité à optimiser ses ressources», précise-t-on de même source. La base client a connu aussi, une croissance significative, atteignant 16,2 millions de clients au deuxième trimestre 2024, soit une augmentation de 5,7% par rapport à l'année précédente. «Cette expansion souligne la confiance et la fidélité des consommateurs envers les services de l'entreprise», explique-t-on. En termes d'investissement, Djazzy a consacré 6,3 milliards de DA au cours du deuxième trimestre 2024, portant le total des investissements depuis janvier 2024 à 14,6 milliards de DA. «Ce qui démontre une hausse semestrielle de 5,6% par rapport à la même période en 2023», note l'opérateur précisant que les investissements ont permis d'améliorer la qualité du réseau et d'accélérer le déploiement de

la 4G, dont le taux de couverture de la population a atteint 93 %, en hausse de 10 points par rapport au deuxième trimestre 2023. L'ARPU (revenu moyen par utilisateur) a augmenté de 4,4 %, atteignant plus de 573 DA par client. Cette progression témoigne de l'engagement de Djazzy à offrir des services à forte valeur ajoutée à ses clients. Ainsi, deux années après le rachat par le Fonds national d'investissement (FNI) de la quasi-totalité des actions de l'entreprise en août 2022, Djazzy réalise une forte croissance à deux chiffres, une performance inédite jamais réalisée par l'entreprise depuis plus de 10 ans. Le chiffre d'affaires a en effet augmenté de 18,4% générant ainsi près de 17 milliards de DA de revenus additionnels alors que l'EBITDA a connu une hausse de 19,7%. Djazzy a également renforcé sa base client

avec plus de 1,6 million d'abonnés, tandis que les investissements ont considérablement accru, passant d'une moyenne annuelle de 15 milliards de DA à plus de 25 milliards de DA après le rachat. Ce qui a eu pour résultat, l'amélioration du débit internet de 91%, l'élargissement de la couverture de la population en 4G marquant une évolution de 19,7 points et l'expansion du réseau commercial à travers l'ouverture de 15 nouvelles boutiques dont une dizaine dans les wilayas du Grand Sud. Djazzy assure, «poursuivre sa dynamique d'investissements dans les années à venir en développant ses infrastructures technologiques et en créant des offres attractives ainsi que des services à valeur ajoutée afin de maintenir une position solide sur le marché algérien des télécommunications».

VISION PROSPECTIVE DE L'ÉCONOMIE NATIONALE

Lancement de l'initiative Roya

Le Centre arabo-africain d'investissement et de développement (CAAID) a annoncé, samedi dernier, le lancement d'une nouvelle initiative Roya (Vision), visant à formuler des propositions à moyen et long termes pour une économie durable et forte. L'initiative est conduite par un conseil composé de six membres et 36 commissions thématiques qui veillent, chaque semaine, à lancer un débat sur les moyens de développer un secteur économique donné, en sollicitant des chaînes créées spécialement à cet effet via les réseaux sociaux (WhatsApp, Telegram, Facebook, LinkedIn), l'objectif étant d'obtenir des propositions écrites, a déclaré à l'APS le président du CAAID, Amine Boutalbi, en marge d'une rencontre consacrée à la présentation de l'initiative. Tous les opérateurs économiques, experts, porteurs de projets et acteurs de la société civile peuvent contribuer à l'élaboration de ces propositions, avant leur soumission pour examen à des commissions ad hoc dans le cadre de conférences, dont les recommandations seront communiquées aux instances consultatives et aux ministères, précise le même responsable. Les débats seront axés essentiellement autour du «développement des différents secteurs d'activité économique et d'investis-

sement dans les jeunes et les porteurs de projets, le renforcement de l'innovation, la relance du rôle de la communauté nationale à l'étranger, outre le soutien de l'économie verte, de l'énergie renouvelable et l'autonomisation de la femme», a-t-il ajouté. Il s'agit également «du renforcement de la recherche scientifique et de la contribution à la création d'un cadre juridique et diplomatique favorisant l'attractivité des investissements», selon les explications fournies. Les débats auront également une dimension locale, les jeunes et acteurs de la société civile, issus des différentes wilayas étant invités à y participer pour tenter d'apporter des solutions à leurs problèmes. Dans son allocution, Boutalbi a précisé que 150 membres se sont inscrits à l'initiative depuis son ouverture il y a une semaine, en sus de 300 opérateurs économiques désirant y adhérer, qualifiant cette initiative d'outil «pour transformer les défis en opportunités, et pour construire des mécanismes de coopération efficaces entre tous les acteurs de la société, y compris le gouvernement, le secteur privé, le secteur public et la société civile». Placée sous le slogan «Construisons un avenir meilleur», cette initiative aspire à «réaliser une économie algérienne diversifiée et

durable, en mesure de faire face aux défis mondiaux d'ici 2040, au moyen de laquelle l'Algérie deviendra un pays leader dans les domaines de la technologie, de l'innovation, et de l'économie verte, afin de réaliser la sécurité alimentaire, énergétique, hydrique et environnementale», a indiqué le même responsable. Pour sa part, le coordinateur de l'initiative, Abdelhakim Hadjou, a précisé que l'objectif de cette initiative est de «déterminer les obstacles rencontrés par chaque secteur économique et de coordonner entre ces secteurs pour en assurer le développement au même rythme par l'ouverture de canaux de communication entre les acteurs de chaque domaine». Selon lui, cette initiative devrait «nous offrir une vision extérieure globale et claire de ce qui se passe dans notre économie, avec la possibilité de bénéficier progressivement des avancées enregistrées dans les pays les plus développés». La rencontre a vu la participation du DG de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, ainsi que des représentants de l'Observatoire national de la société civile, de l'Institut national d'études de stratégie globale (INESG), de parlementaires, d'experts, de chercheurs, de cadres et d'acteurs économiques.

ALGÉRIE-ESPAGNE

Alger, plus grand fournisseur de gaz à Madrid en juillet

L'Algérie a consolidé son leadership de premier fournisseur de gaz à l'Espagne en juillet 2024, selon les dernières données de la société espagnole Enagás. Le volume de gaz algérien expédié vers le pays européen a bondi de 26,7 % entre janvier et juillet de l'année en cours, pour atteindre 8 561 gigawattheures (GWh), par rapport à la même période de 2023, selon les données publiées vendredi dernier, par la société énergétique espagnole. Cela a permis à l'Algérie de dépasser la Russie et les Etats-Unis, dont les exportations vers l'Espagne ont diminué. La Russie représente désormais 6,7 % des importations en gaz de Madrid, tandis que les Etats-Unis en représentent 16,9 %.

PÉTROLE

Le prix du Brent finit à 79,66 dollars

Les cours du pétrole ont légèrement progressé. Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en octobre, a pris 0,63% à 79,66 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison le même mois, a gagné 0,85% à 76,84 dollars.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ALGER

CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE BARAKI

COMMUNE DE SIDI MOUSSA

NIF : 41000200001608501036

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE
2024 /150/ N° DE CAPACITES MINIMALES

Le président de l'assemblée populaire communale de Sidi Moussa, Wilaya d'Alger, Lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales et cela Conformément aux article 36,37, 38, 39 de la loi n° 23-12 du 18 muharram 1445 correspondant au 5 aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, concernant le projet:

تهيئة ملعب جوارى بجى أولاد علال 112 مسكن

Les entreprises ou les sociétés qualifiées dans le domaine bâtiment catégorie 03 et plus (activité principale bâtiment) en cour de validité, et cela conformément à l'article 43 de la loi n° 23-12 du 18 muharram 1445 correspondant au 5 aout 2023 fixant les règles générales

- Ayant réalisé au moins un projet similaire ou équipement en bâtiment +CES dans les 03 dernières années.
- La moyenne des chiffres d'affaires des 03 dernières années, Supérieur ou égale à 12.000.000,00 DA.
- Ayant Ingénieur en Génie Civil ou Architecte ou master en Génie Civil.

Intéressées par le présent avis, Peuvent retirer le cahier des Charges auprès du bureau des marchés publics de la commune de Sidi Moussa sis à la route de Dar El Beida, Sidi Moussa-Alger, contre paiement d'un montant de 5000 DA non remboursable, auprès du trésorier communal de Sidi Moussa représentant Les frais d'élaboration du cahier des charges.

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière, Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et Cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'avis d'appel d'offre ainsi que la mention « Dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière » selon le cas.

Les offres doivent être déposées en trois exemplaires une copie originale et deux copies signées et visées par le soumissionnaire accompagnées des pièces administratives indiquées à l'article 18 du cahier des charges, L'enveloppe extérieure comprendra trois enveloppes :

Première enveloppe: comprendra le dossier de candidature, munie des pièces suivantes :

- La déclaration de candidature selon le modèle ci-joint dans le cahier des charges, dûment renseignée, signée et datée et cachetée par le soumissionnaire.
- La déclaration de probité selon le modèle ci-joint dans le cahier des charges, dûment renseignée, signée et datée et cachetée par le soumissionnaire.
- les statuts pour les sociétés ;(SARL, SA, EURL ect...)
- les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise ;
- Les documents permettant d'évaluer les capacités des soumissionnaires :

A) les capacités professionnelles : certificat de qualification et classification, bâtiment catégorie 03 et plus (activité principale bâtiment) en cour de validité

b) Capacité financière : moyens financiers de l'entreprise.

- ✓ Les références bancaires RIB :
- ✓ Attestation de dépôt des compte sociaux pour : (SARL, SA, EURL ect...)
- Les bilans financiers des trois dernières années où toutes les pages seront visées par l'inspection des impôts, domiciliaire à défaut le certificat des impôts chiffre d'affaire C20.
- Extrait de rôle épuré ou échancé.
- Casier judiciaire du gérant moins de 03 mois
- NIF/NIS.
- C) capacités techniques :**
 - la liste des moyens humains.
 - la liste des moyens matériels.
- **Les références professionnelles :**
 - Une copie des attestations de bonne exécution des travaux réalisés chiffrées et datées durant les (03) trois dernières années.

(Ces documents sont cités dans l'article 18 du cahier des charges).

Deuxième enveloppe: comprendra l'offre technique munie des pièces suivantes :

- La déclaration à souscrire selon le modèle ci-joint dans le cahier des charges, dûment remplie, datée, signée et cachetée par le soumissionnaire.
- Mémoire technique selon le modèle ci-joint dans le cahier des charges (pièce éliminatoire).
- Délai et planning d'exécution des travaux,
- Le cahier des charges renseigné, paraphé, signé, daté, et cacheté par le soumissionnaire annexé de ses spécifications techniques comportant dans sa dernière page la mention manuscrite « lu et accepté ».

(ces documents sont cités dans l'article 18 du cahier des charges)

Troisième enveloppe: comprendra l'offre financière munie des pièces suivantes :

- La lettre de soumission selon le modèle ci-joint dans le cahier des charges dûment renseignée, signée et datée et cachetée par le soumissionnaire.
- Le bordereau des prix unitaires dûment renseigné, signé, daté et cacheté par le soumissionnaire.
- Le détail estimatif et quantitatif dûment renseigné, signée, datée et cacheté par le soumissionnaire.

(ces documents sont cités dans l'article 18 du cahier des charges)

Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention:

« appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales
N°150/2024

تهيئة ملعب جوارى بجى أولاد علال 112 مسكن

« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

La durée de préparation des offres est fixée à 15 jours à compter de la 1^{ère} parution de l'avis d'appel d'offres dans le B.O.M.O.P ou deux quotidiens nationaux (en langues arabe, et étrangères).

Les offres seront déposées au niveau du bureau des marchés de la commune de Sidi Moussa, Le jour et l'heure limite de dépôt des offres est le jour correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres au plus tard à 10:00 h. L'ouverture des plis se fera en séance publique le jour correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres au plus tard à 10 :30 h.

Si le jour de dépôt des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 105 jours à compter de la 1^{ère} parution de l'avis d'appel d'offres dans le bulletin officiel dans des marchés de l'opérateur public B.O.M.O.P ou par voie de presse écrite et de presse électronique agréées en langue arabe et étrangère.

Observation :

- Le cachet de l'entreprise est demandé dans le retrait du cahier des charges.
- Tout Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des plis au siège de l'APC de Sidi Moussa.
- Le cahier des charges sera retiré à la présence du gérant ou un représentant dûment mandaté.
- aucune rature, surcharge, utilisation d'effaceur n'est acceptable toutes les pages du cahier des charges ou sur quelque point dans le cahier des charges.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Wilaya de Ain Defla

Direction des équipements publics
Numéro d'Identification Fiscale (NIF) 099944019061117

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALES
N° ...71.../2024

La direction des équipements publics de la wilaya de Ain Defla dont le siège social est au Rue KALOUAZ Moussa – Ain Defla, lance un appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimales pour la Réalisation d'Un Collège N°01 Type 06, au niveau du site des (1000+700+300) LLV à la cité Kouadri -Echellal, commune de Ain Defla, wilaya de Ain Defla- (cite d'habitat intégrées -programme 2024) (Lot unique):

TRANCHE FERME

-Blocs pédagogique ET Administration En Tous Corps D'états + Chauffage Central + VRD + PS III (GC + Equipement) + Raccordement En Energie électrique + Mur de Clôture + Mur de soutènement +Terrain de jeux

TRANCHE CONDITIONNELLE

-Logements de fonction (1 F5, 2 F4, 2 F3) avec Ses VRD

Seules les entreprises qualifiées dans le domaine BTPH et qui possède un certificat de qualification et de classification professionnelle activité principal en travaux bâtiment catégorie IV ou plus valide et ayant réalisé un moyen des chiffres d'affaires des trois dernières années (2021, 2022 et 2023) du soumissionnaire supérieur ou égale à 40 000 000,00 DA et un projet ayant réalisés en TCE ou seule partie pédagogique en TCE d'un équipement classe dans la catégorie C ou plus ou réalisés deux projets d'un équipement classe dans la catégorie B conformément à l'arrêté interministériel du 15/05/1988 portant les modalités d'exercice et de rémunération de la maîtrise d'œuvre en bâtiment, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la direction des équipements publics, Bureau de retrait des cahiers des charges N°22, Rue de KALOUAZ MOUSSA, Ain- Defla. A titre gratuit.

Les documents et les pièces requises sont ceux exigés à l'article 11 page 06 des instructions aux soumissionnaires du cahier des charges sont notamment :

A- Dossier de candidature (Voir l'article 11 page 06)

- 1- Une déclaration de candidature (selon modèle ci-joint en annexe) ;
- 2- Une déclaration de probité (selon modèle annexé) ;
- 3- Une copie du certificat de qualification et de classification professionnelle demandée pour les entreprises qualifiée dans le domaine BTPH

B- Offre Technique : (Voir l'article 11 page 06)

- 1- La déclaration à souscrire (selon modèle ci-joint) remplie, signée et datée par le soumissionnaire,
- 2- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».
- 3- Le planning d'exécution des travaux établi en fonction du délai de réalisation proposé (Signé par le soumissionnaire)

C- Offre Financière: (Voir l'article 11 page 06)

- 1- La lettre de soumission (selon modèle ci-joint) renseignée, datée et signée,
- 2- Le bordereau des prix unitaires dûment renseigné en chiffre et en lettre, signé et cacheté par le soumissionnaire.
- 3 Le détail quantitatif - estimatif des offres dûment renseigné, signé et cacheté par le soumissionnaire.

Les offres accompagnées des pièces et documents et en cours de validité, tels qu'exigés par le cahier des charges, doivent être présentées dans trois (03) enveloppes distinctes fermées et cachetées, une enveloppe contenant « dossier de candidature », une enveloppe contenant « l'offre technique » et une enveloppe contenant « l'offre financière ». Les trois enveloppes (candidature, technique et financière) seront mises sous pli anonyme et fermé et qui porte la mention suivante :

Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimales N° 71.../2024
RÉALISATION D'UN COLLÈGE N°01 TYPE 06, AU NIVEAU DU SITE DES 1000+700+300 AADL À LA CITÉ
KOUADRI -ECHELLAL, COMMUNE DE AIN DEFLA, WILAYA DE AIN DEFLA- (CITE D'HABITAT
INTÉGRÉES -PROGRAMME 2024).

La durée de préparation des offres est fixée à Dix (10) jours, à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans l'un des quotidiens nationaux ou le BOMOP.

La date de dépôt des offres est fixée 10^{ème} jour correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres au plus tard à 12h 00 mn, Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant, et déposée auprès de la direction des équipements publics bureau N°08 au 1^{er} étage sise au Rue de KALOUAZ Moussa Ain Defla

La période de validité des offres est égale à la durée de préparation des offres augmentée de trois (3) mois à compter de la date de dépôt des offres.

Le présent avis d'appel d'offre tiendra lieu d'invitation aux soumissionnaires pour assister à la séance d'ouverture des plis qui aura lieu à la date de dépôt des offres à Douze heures (12h00) au siège de la direction des équipements publics bureau N°08 au 1^{er} étage sise au Rue de KALOUAZ Moussa Ain Defla, Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant au même endroit.

L'EXPRESS DU 12/08/2024

ANEP : N° 2416025826

L'EXPRESS
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

L'express le quotidien
@LexpressAlgerie - Journal

Accueil Avis Vidéos Photos Plus

À propos

L'Express s'engage, d'ores et déjà, à accompagner la marche de l'Algérie vers un avenir meilleur et à contribuer de façon efficace aux efforts d'inf...

380 personnes aiment ça, dont 3 de vos amis

411 personnes sont abonnées

https://www.lexpressquotidien.dz/

023 70 99 92

Envoyer un message

lexpressquotidien2021@gmail.com

Journal

Suggérer des modifications

Est-ce le numéro de téléphone correct pour cette Page ?

+21323709992

Oui Je ne suis p... Non

Créer une publication

Photo/Vidéo Je suis là Identifier des amis

L'express le quotidien 31 min

Le président Tebboune: L'Algérie n'abritera jamais de bases militaires étrangères

L'express le quotidien 1 h

Tebboune refuse toute médiation avec le Maroc

L'express le quotidien 14 h

L'édito L'Algérie doit se soucier de cet ami + accompagner l...

Transparence de la Page

Facebook fournit des informations pour vous aider à mieux comprendre le but de cette Page. Découvrez l'historique des publications et de la gestion de cette dernière.

Page créée - 6 mars 2021

BÉCHAR

Visite d'une délégation de deux sociétés chinoises

Une délégation représentant deux sociétés chinoises a effectué, samedi dernier, une visite à la wilaya de Naâma pour s'enquérir des différents moyens et critères techniques dont dispose la région de Harchaia pour concrétiser le projet de l'usine de traitement primaire du minerai de fer, qui sera acheminé à partir de la mine de Ghar Djebilet (Tindouf), selon un communiqué des services de la wilaya. La délégation des sociétés SDM et CAMC, qui supervisent en compagnie de la société algérienne du fer et de l'acier (FERAAL) la concrétisation du projet de l'usine de traitement et de production de 9 millions de tonnes de concentré de minerai de fer, s'est enquis à

Harchaia (commune de Naâma) des différents moyens mobilisés par les autorités de wilaya, notamment à travers la préparation du terrain qui abritera le projet, ainsi que le raccordement aux différents réseaux nécessaires à sa mise en œuvre, tels que les ressources énergétiques et hydriques, les infrastructures de base, le transport et autres, selon la même source. Le projet s'inscrit dans le cadre de la valorisation du minerai de fer de Ghar Djebilet, qui sera acheminé vers le Nord du pays à partir de Tindouf vers Béchar pour arriver à Naâma, qui accueillera cette usine, dont les travaux de réalisation débiteront avec le partenaire chinois à la fin de cette année ou au plus



tard au début de l'année prochaine, et permettra la création d'environ 5.000 emplois directs et indirects dans la région de Naâma, où les autorités de la wilaya ont mobilisé tous les moyens nécessaires pour faci-

liser sa concrétisation, dans les délais déterminés par les hautes autorités du pays, a expliqué la même source. Une superficie totale d'environ 500 hectares a été réservée à ce projet, et ce à proximité de la zone industrielle

de Harchaia, sachant que l'usine adoptera des technologies nouvelles et spécialisées dans la production de matériaux connus sous le nom de carrés semi-fabriqués de minerai de fer, qui sont utilisés dans la production de rond à béton, a-t-on indiqué. A noter que ce projet, dont l'entrée en production est prévue en 2028, permettra de répondre aux besoins du marché national et l'exportation des excédents de produits semi-finis de minerai de fer, après leur extraction de la mine de Ghar Djebilet et leur transport, à travers la ligne ferroviaire en cours de réalisation Tindouf-Oran, dont le tronçon de la wilaya de Naâma est de 318 km, a-t-on ajouté.

EL-OUED

Actualisation de l'étude technique d'un projet de 355 km de lignes ferroviaires

L'étude technique d'un projet de ligne ferroviaire reliant les trois accès de la wilaya d'El-Oued sur 355 km fait l'objet d'actualisation par l'Agence nationale des études et suivi de réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF), a-t-on appris samedi des services de la wilaya. Devant relier les accès Nord, Ouest et Est de la wilaya, cette étude s'inscrit dans le cadre de l'ambitieux

plan stratégique des pouvoirs publics visant à raccorder les régions du Sud au réseau ferroviaire national, à l'effet d'impulser la dynamique économique nationale, notamment à travers le transport de marchandises et produits des diverses entités agricoles et industrielles établies dans la région, a-t-on précisé lors d'une réunion présidée par le wali, Said Akhrouf, en présence des représen-

tants de l'ANESRIF. Le chef de l'exécutif de wilaya a mis l'accent, à ce titre, sur la finalisation dans les meilleurs délais de l'actualisation de cette étude pour la transmettre aux instances de tutelle afin de dégager l'enveloppe nécessaire au lancement des travaux de sa concrétisation. Il a valorisé l'impact de ce projet capital pour le développement des transports de personnes et de marchandises,

en plus de sa contribution à la réduction des accidents de la circulation routière et la préservation de la qualité et la durabilité des routes. Faisant le point sur ce projet prometteur, le représentant de l'ANESRIF a expliqué que cette opération devrait relier par voies ferroviaires la wilaya depuis son entrée Nord à la commune de Still (El-Meghaïer), via les communes d'El-Hamraya, Reguiba et Guemmar sur un linéaire de 142 km. Depuis son accès Ouest, le projet reliera sur 108 km la wilaya d'El-Oued à celle de Touggourt via les communes de Miyeh-Ouensa, Oued El-Alenda et El-Oued, tandis qu'elle reliera depuis son accès Est la wilaya de Tébessa (Djebel El-Onk) sur 105 km. Les trois axes ferroviaires se rencontrent près de la zone industrielle de Kouinine, à sept (7) km de la ville d'El-Oued, selon les explications fournies.

ORAN

Ensemencement de 1,2 million d'alevins de dorade royale

La ferme aquacole Aqua North d'Aïn El-Turck, dans l'ouest d'Oran, a ensemencé 600.000 alevins de dorade royale, alors qu'une deuxième opération équivalente est prévue, dans une quinzaine de jours, a-t-on appris auprès du directeur local de la Pêche et des Ressources halieutiques, Menouar Meghni Sandid.

Cette ferme aquacole, implantée à Cap Falcon, a bénéficié d'un contrat de concession au mois d'avril dernier, et a fini de poser les cages flottantes, en mai, pour effectuer une première opération d'ensemencement de 500.000 alevins, durant la même période, a-t-il précisé. Il s'agit de la deuxième ferme aquacole spécialisée dans l'élevage de la dorade et du loup de mer à Oran, après la ferme Aquaparc pêche, en plus de quatre autres fermes spécialisées dans la conchyliculture (moules principalement), a fait savoir le même responsable, ajoutant que deux autres fermes du même genre entreront en exploitation, vers la fin de l'année en cours. Au total, les alevins

ensemencés dans la ferme Aqua North s'élève ainsi à 1,7 million, ce qui permettra de produire entre 400 et 450 tonnes de dorades après une année de l'ensemencement, a-t-il expliqué. Maghni San-

did a souligné que l'Etat encourage ce genre d'investissements à forte valeur ajoutée, qui participent à la satisfaction des besoins locaux en poissons, en plus de créer de l'emploi.

CONSTANTINE

Lancement de la réalisation de neuf centres de stockage intermédiaire de céréales

Les travaux de réalisation de 9 centres de proximité de stockage intermédiaire de céréales, dans la wilaya de Constantine, ont été lancés par les autorités locales. Une fois réceptionnés, ces projets implantés dans plusieurs communes de la wilaya d'une capacité globale de 450.000 quintaux, contribueront à la réussite de la stratégie nationale portant consolidation de la sécurité alimentaire à travers la mise à la disposition des agriculteurs davantage d'espaces nécessaires pour le stockage des céréales, a indiqué le wali, Abdelkhalak

Sayouda, en marge du lancement de cette opération à partir des communes de Zighoud Youcef, Ibn Ziad et d'Aïn Smara.

La réception de ces 9 centres de proximité de stockage intermédiaire de céréales devra avoir lieu avant la prochaine campagne de moisson-battage 2025, a assuré le même responsable qui a mis l'accent sur l'importance de ces projets visant à assurer l'autosuffisance alimentaire. Ces projets qui seront réalisés dans des communes réputées par leur production céréalière à savoir

Zighoud Youcef, Ibn Ziad, Aïn Smara, Aïn Abid et Benbadis offriront des espaces pour le stockage des légumineuses également, a indiqué le wali. L'opération de réalisation et d'équipement des 9 centres de proximité de stockage intermédiaire de céréales a nécessité un investissement de plus de 2,2 milliards de DA, a-t-on expliqué, affirmant que ces projets porteront à plus de 2,1 millions de quintaux, la capacité globale de stockage de céréales estimée actuellement d'environ 1,5 millions de quintaux dans cette wilaya.

MOSTAGANEM

De nouveaux projets lancés avant fin août

La wilaya de Mostaganem a bénéficié, au titre de l'année budgétaire actuelle, de 165 nouvelles opérations de développement dans différents secteurs, pour un budget global de 4,9 milliards de DA, selon les services de la wilaya.

Le wali de Mostaganem Ahmed Boudouh a tenu, dernièrement, une réunion du conseil de l'exécutif élargi de la wilaya consacré à l'examen du taux d'avancement du programme de développement de l'exercice en cours. Dans ce cadre, la wilaya de Mostaganem a bénéficié, cette

année, de 165 opérations de développement d'une valeur de 4,964 milliards de DA et a été renforcée, dans le cadre du programme sectoriel centralisé, par un budget total de 1,652 milliard de DA (79 actions).

Dans le cadre des programmes de développement collectif (2 opérations), des travaux d'utilité publique à utilisation intensifiée de main d'œuvre (12 opérations), des budgets de 775 millions de DA et 21 millions de DA, respectivement, ont été alloués. L'année prochaine verra un

bond dans le programme de l'investissement public, avec la réalisation prévue de 77 autres opérations de développement d'une valeur globale de 6,515 milliards de DA, a-t-on ajouté. Dans ce cadre, la première pierre de la réalisation d'un groupe scolaire sera posée à Aïn Tedeles, ainsi que le choix du terrain pour la réalisation d'un autre groupe scolaire au village de Dradeb, dans la commune de Stidia, en plus de donner la priorité aux projets d'alimentation en eau potable et l'assainissement au niveau des sites des pro-

grammes d'habitat en cours de réalisation. Le wali a, d'autre part, décidé la création d'un siège de sûreté urbaine à El Hachem (commune de Sayada), ainsi que le choix d'une assiette foncière pour la réalisation d'une structure similaire, une salle omnisports au niveau du bas Mazaghran, selon les services de la wilaya. Le chef de l'exécutif de la wilaya a, par ailleurs, ordonné le lancement de la réalisation de tous les projets de développement inscrits, avant la fin du mois d'août en cours, a-t-on indiqué.

INCENDIES

Plusieurs feux déclarés à travers le pays

La Direction générale de la Protection civile a dressé samedi dernier, un bilan alarmant concernant les incendies de forêt qui touchent plusieurs régions du pays...

Malgré les efforts continus des services de secours, plusieurs foyers restent actifs, nécessitant une vigilance constante. Dans la wilaya de Bejaïa, un incendie de grande ampleur a éclaté dans la forêt dans la commune d'Adekar. Les pompiers luttent toujours pour maîtriser les flammes qui continuent de se propager.

De même, à Tébessa, un incendie s'est déclaré dans la montagne El-Houdh, au niveau de la commune de Morsott, où les équipes d'intervention sont toujours à l'œuvre pour éteindre le feu. La wilaya de Tizi Ouzou est également en proie à plusieurs incendies, notamment dans des forêts de la commune d'Ath Irathen, ainsi que dans la région de Tikjda, sur la route nationale n°30, à Aït Mahmoud.

Bien que l'un des incendies ait été maîtrisé, la situation reste critique avec d'autres foyers encore actifs. D'autres régions comme Jijel et Souk-Ahras sont également touchées. À Jijel, un incendie de broussailles a été signalé à dans la commune de Sidi Abdelaziz. À Souk Ahras, un feu a ravagé une forêt de la commune de Mechroha. Dans toutes ces régions, les opérations de lutte contre le feu se poursuivent sans relâche. Malgré la gra-



vité de la situation, plusieurs incendies ont été maîtrisés grâce à l'intervention rapide des services de secours. À Tizi Ouzou, les pompiers ont réussi à éteindre un feu de forêt dans la région d'Oued Aïssi. L'incendie qui s'est déclaré hier vendredi dans la forêt de Takhoukht dans sa partie relevant de la commune d'Aït Mahmoud, à 20 km au sud de Tizi-Ouzou, a été éteint samedi dernier, rapporte un communiqué de la direction de wilaya de la Protection civile. L'incendie s'est déclaré dans l'après-midi de vendredi et aussitôt d'importants moyens humains et matériels sont engagés par la protection civile pour son extinction, a-t-on ajouté de même source en soulignant que l'opération de surveillance du site incendié est en cours afin d'empêcher une éventuelle reprise du feu. La direction de wilaya de la protection civile a mobilisé des moyens humains et matériels de plusieurs unités

secondaires ainsi que ceux de l'unité principale de Tizi-Ouzou et de la colonne mobile de lutte contre les feux de forêts. Ces moyens ont été appuyés par 6 avions bombardiers d'eau AT 802 et un avion BE 200. En outre, les colonnes mobiles de l'Unité d'instruction et d'intervention d'El Hamiz (Alger) et de la wilaya d'El Bayadh qui se trouvaient dans la wilaya de Bouira ainsi que celle de la wilaya de Naâma qui se trouvait à Tizi-Ouzou, en plus du détachement régional de la wilaya de Blida, ont aussi participé à l'intervention, a-t-on ajouté.

LE DG DE LA PROTECTION CIVILE SUR LE TERRAIN À TIZI-OUZOU

Les moyens de la conservation des forêts de la wilaya de Tizi-Ouzou et des communes d'Aït Mahmoud et de Beni Douala ont été aussi dépêchés sur le site de l'incendie pour lutter contre les flammes, alors que de nombreux

citoyens volontaires ont participé à l'opération. La protection civile a informé, dans son communiqué, qu'un autre incendie qui s'est déclaré à Oued Aïssi, commune de Tizi-Ouzou, a été aussi maîtrisé. Le DG de la Protection civile, le colonel Boualem Boughlef, s'est rendu dans la wilaya de Tizi-Ouzou pour superviser le déroulement des interventions d'extinction des incendies de forêts à Aït Frah, Imrabten et Azouza dans la commune de Larbaâ Nath Irathen, indique, samedi, un communiqué de la Direction générale de ce corps. A cette occasion, le DG de la Protection civile a instruit le directeur de l'organisation et de la coordination des opérations, de doter les équipes d'intervention de moyens matériels et humains supplémentaires tout en accordant la priorité à la protection des personnes et des zones résidentielles, précise le même source. Plusieurs milliers d'arbres fruitiers, des centaines

d'hectares du couvert végétal et des dizaines de poulaillers ont été ravagés par les flammes, ce week-end dans la wilaya de Tizi-Ouzou. Ces incendies ont touché plus précisément les localités d'Ath-Douala et Larbaâ Nath Irathen. Des flammes hautes comme des montagnes ont fait craindre le pire, et surtout ravivé, les souvenirs douloureux des incendies de 2021. Tant le départ de ces feux est intervenu dans cette région le 9 août soit deux années jour pour jour que ceux meurtriers de 2021. Le départ du feu a eu lieu aux environs de 14h00 dans l'après-midi du vendredi au niveau du lieu-dit Takhoukht, dans la commune d'Ath-Douala par un fumigène que son utilisateur pensait éteint. En effet, selon l'enquête préliminaire des services de forêts, tout est parti d'un cortège nuptial. Dans ce dernier, des feux de Bengale étaient allumés pour célébrer l'heureux événement sauf que l'un des fêtards avait jeté sur le bas-côté de la chaussée son fumigène supposé éteint. Dans la wilaya de M'sila, un incendie qui avait touché des arbres fruitiers dans la commune de Khoubana, a été entièrement maîtrisé. En outre, à Aïn Defla, deux incendies affectant des vergers, l'un dans la commune de Djendel, et l'autre dans la commune d'Oued Chorfa, ont été éteints, bien que la surveillance continue pour éviter toute reprise. Dans la wilaya d'In Salah, un incendie ayant ravagé une palmeraie est désormais sous contrôle, mais les efforts se poursuivent pour empêcher tout nouveau départ de feu.

COMPLEXE ÉTOILE DE L'EST D'AÏN ABID (CONSTANTINE)

Pari sur l'agrotourisme et les loisirs champêtres

Le complexe touristique Etoile de l'Est à Bordj Mehiris, dans la commune d'Aïn Abid (Constantine) est le premier établissement de la wilaya à miser sur le tourisme agricole, ce qui peut en faire une destination de prédilection des familles à la recherche d'une expérience différente et plus connectée à la nature et à la culture locale.

Le directeur du complexe, Iliès Benzaoui, affirme que cette exploitation agricole privée couvrant 200 hectares, dont 60 dédiés à l'arboriculture fruitière (pêche, nectarine, abricot, poire et olive) et 140 ha pour la céréaliculture et les légumineuses, comprend le complexe touristique Etoile de l'Est qu'il considère comme «le premier établissement en Algérie destiné à promouvoir le tourisme rural». En plus du complexe proprement dit et des cultures pratiquées, l'exploitation voue également 8 hectares à l'élevage équin (chevaux Barbe), avec un club équestre à même d'abriter des compétitions de saut d'obstacles. La ferme renferme aussi une activité apicole forte de 120 ruches, un équipement frigorifique d'une capacité de 4.000 m3 et 3 puits destinés à l'irrigation des cultures agricoles, selon Benzaoui. Selon ce dernier, la concrétisation de projet avait été précédée d'une préparation minutieuse marquée par l'organisation de sorties pour les familles et les étudiants qui ont pu s'adonner à de nombreuses activités liées à l'agriculture et à la vie rurale, tout en se divertissant et en se familiarisant avec les parcours techniques en matière de travail de la terre et en participant

aux opérations de récolte avec dégustation de produits du terroir.

Pour mener à bien cette expérience d'agrotourisme, le complexe Etoile de l'Est a procédé à l'installation de chalets totalisant 106 lits pour l'hébergement, à l'aménagement d'espaces de camping, outre la mise en place de petites surfaces pour la vente de produits agricoles «de la ferme au consommateur» et l'organisation de nombreuses activités de plein air, y compris à caractère scientifique, offrant aux visiteurs une multitude d'opportunités de découverte en profitant de superbes paysages et en se détendant loin de l'agitation des villes. Le complexe

touristique Etoile de l'Est comprend également cerise sur le gâteau, une plage artificielle écologique qui utilise quelque 2.000 m3 d'eau et pouvant accueillir quotidiennement plus de 600 personnes. La plage offre un service de qualité aux baigneurs dont le nombre atteint, en cette période de chaleur, quelque 2.000 visiteurs par semaine. Selon Benzaoui, cette piscine a été conçue en tant qu'installation respectueuse de l'environnement grâce à son sable naturel et à la réutilisation de l'eau, grâce à un ingénieux système de collecte, pour l'irrigation agricole, en plus de la mise en place de parasols fabriqués avec des maté-

riaux recyclables. Des visiteurs rencontrés sur les lieux par l'APS considèrent que la plage artificielle constitue un véritable atout dans la wilaya de Constantine et «offre une véritable alternative aux personnes qui ne peuvent pas se déplacer vers les villes côtières».

D'autres, faisant part de leur admiration devant ce complexe touristique d'un nouveau genre, combinant avantageusement agriculture et tourisme, soulignent avoir particulièrement apprécié la sécurisation des lieux, la qualité du restaurant et les nombreuses activités à disposition, telles que le vélo, le quad et l'équitation.

INSTITUT FRANÇAIS D'ALGÉRIE

Facilitation des démarches pour les étudiants algériens

À l'approche de l'ouverture des candidatures de la nouvelle campagne d'études en France, prévue pour le 4 octobre prochain, les étudiants algériens qui souhaitent poursuivre leur cursus à l'hexagone enchaînent les procédures pour achever les différentes étapes à temps. L'institut français d'Algérie revient dans un nouveau communiqué pour faire part d'une annonce importante, au sujet du test de connaissances du français, le TCF.

Dans une nouvelle vidéo mise en ligne sur sa page officielle, l'institut français d'Algérie annonce la facilitation des démarches d'études en France pour les étudiants algériens. En effet, l'IFA annonce que, désormais, le paiement des tarifs liés au test de connaissance du français se fera exclusivement en ligne. La nouvelle procédure entre en vigueur à partir de ce dimanche 11 août 2024. Fini les longues files d'attente et les déplacements à la banque, désormais, il est possible de régler

les frais du TCF en quelques clics seulement, sans quitter son domicile. «Chers candidats du TCF, à partir du 11 août, tous les paiements de TCF se feront exclusivement en ligne afin de faciliter vos démarches», lit-on sur le communiqué en question. Pour ce faire, il suffit juste de se connecter au portail électronique de VFS Global.

Cette plateforme sécurisée permet de régler ces frais sans se soucier de la sécurité des coordonnées personnelles. Une fois le paiement effectué, le candidat recevra une confirmation instantanée par e-mail. Une compréhension à l'oral optimisée L'Institut français d'Algérie propose des tests de français utiles pour les démarches d'études en France et immigration Canada, tout au long de l'année. Cependant, pendant la campagne d'études en France, les inscriptions sont limitées. La raison pour laquelle il est important d'anticiper ses projets et de s'inscrire dès que les dates sont mises en ligne.

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES EN TUNISIE

Trois candidats, dont le président sortant, Kais Saïed, engagés dans la course

Le chef de l'Instance supérieure indépendante pour les élections (ISIE), Farouk Bouasker, a annoncé, samedi dernier, lors d'une conférence de presse, qu'après une étude minutieuse des dossiers des postulants à l'élection présidentielle prévue le 6 octobre prochain seuls trois candidats ont été retenus...

Il s'agit de l'actuel président, Kais Saïed, du SG du Mouvement populaire, Zouhair Maghzaoui et de Ayachi Zammel, chef du parti Azimoun considéré par la presse tunisienne comme un politicien de second couteau. Quatorze autres dossiers ont été rejetés, selon les explications du chef de l'autorité électorale, «soit en raison de l'absence du nombre de signatures de soutien requises, soit du fait qu'ils ne remplissaient pas les conditions légales et de la présence de lacunes dans les dossiers de candidature». Les critères d'acceptation des candidatures exigent le parrainage de dix parlementaires ou de 40 élus locaux ou de 10.000 électeurs à raison d'au moins 500 signatures par circonscription, ce qui n'est pas à

la portée de n'importe quel candidat. Les candidats écartés ont évidemment rejeté les justifications présentées par Farouk Bouasker pour non acceptation de leurs dossiers, et ils chargent le ministère de l'Intérieur qui, selon eux, a refusé de leur fournir l'extrait de leur casier judiciaire exigé par la commission pour valider les candidatures. Chose que dément de son côté Farouk Bouasker qui affirme qu'«aucune demande n'a été rejetée en raison du casier judiciaire». La loi électorale tunisienne autorise les candidats exclus à recourir aux tribunaux avant que la liste définitive ne soit validée début septembre prochain. Mais tout porte à croire que le dossier de validation est déjà clos, puisque le chef de l'autorité électorale a précisé



que les motifs du rejet des dossiers reposent sur des raisons strictement juridiques. Autant dire, donc, qu'il n'y aura certainement aucun dossier rejeté qui sera repêché d'ici septembre. Et c'est le trio Kais Saïed, Zouhair Maghzaoui et Ayachi Zammel qui va s'affronter le poste de la

magistrature suprême. Avant l'annonce de Farouk Bouasker, certains candidats ont annoncé déjà leur retrait de la course présidentielle en raison de n'avoir pu remplir les conditions exigées dont notamment le nombre de parrainages suffisant et l'obtention du bulletin n°

3 relatif aux antécédents judiciaires, c'est le cas notamment du militant politique et écrivain Al-Safi Saïd, de l'amiral Kamal Akrouf, de Yosri Slimane. En tout cas, Beaucoup de ceux qui ont annoncé leur intention de se présenter aux élections ont confirmé qu'ils étaient confrontés à des restrictions et à des difficultés pour arracher le ticket de la participation à la course présidentielle. Des poursuites judiciaires ont même été engagées à l'encontre de certains candidats. Lundi dernier, un tribunal a rendu une décision d'emprisonnement de quatre candidats, dont l'homme d'affaires et personnalité médiatique Nizar Al-Shaari, accusés d'avoir falsifié des signatures de parrainage. Kais Saïed, élu démocratiquement en octobre 2019 avec un taux de suffrage supérieur à 70 %, qui brigue un second mandat à toutes les chances de remporter cette élection que l'opposition qualifie à tort ou à raison «One man show» !

Boualem B.

DES MÉDIAS HÉBREUX LE RAPPORTENT

Des milliers de manifestants israéliens exigent un accord d'échange de prisonniers

Selon les médias hébreux, des milliers d'Israéliens ont manifesté, samedi dernier, dans plusieurs villes pour exiger un accord d'échange de prisonniers avec les factions palestiniennes de Gaza, La Société de radiodiffusion israélienne a déclaré que «des milliers d'Israéliens ont manifesté dans le centre-ville de Tel Aviv pour faire pression sur le gouvernement de Benjamin Netanyahu afin qu'il conclue un accord d'échange d'otages». De son côté, le quotidien Yediot Aharonot a fait savoir que «des milliers d'Israéliens ont défilé dans des dizaines d'endroits à travers le pays, notamment dans les villes de Haïfa et Kfar Saba (nord) et Tel Aviv (centre), pour exiger la conclusion d'un accord d'échange et de cessez-le-feu, et de la tenue d'élections

anticipées qui renversaient le gouvernement Netanyahu». Les familles des prisonniers israéliens détenus dans la bande de Gaza ont appelé la délégation de négociation à ne pas se rendre au Premier ministre Benjamin Netanyahu et à parvenir à un accord d'échange de prisonniers qui conduirait à la libération de leurs enfants.

Jeudi dernier, les dirigeants égyptiens, qataris et américains ont appelé Israël et le Hamas à reprendre les négociations de cessez-le-feu et l'échange de prisonniers, mercredi ou jeudi prochain, à Doha ou au Caire, dans une déclaration commune signée par les dirigeants des trois pays, à savoir l'Égyptien Abdel Fattah al-Sissi et le Qataris Tamim bin Hamad al Thani et l'Américain Joe Biden. Depuis des mois,

l'Égypte, le Qatar et les États-Unis mènent des négociations indirectes entre Israël et le Hamas, dans le but de parvenir à un accord de cessez-le-feu dans la Bande de Gaza et à un échange de prisonniers et de détenus entre les deux parties.

Le 31 mai, Joe Biden a déclaré qu'Israël avait présenté un accord en trois phases qui mettrait fin aux hostilités à Gaza et garantirait la libération des prisonniers détenus dans l'enclave côtière. Ce plan prévoit un cessez-le-feu, un échange de prisonniers et la reconstruction de Gaza. En revanche, le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu a ajouté de nouvelles conditions qui, selon le ministre israélien de la Défense Yoav Galant et le chef du Mossad David Bar-

nea, pourraient entraver la conclusion d'un accord. Avec un soutien américain, Israël mène une guerre dévastatrice contre Gaza depuis le 7 octobre 2023, faisant plus de 131.000 victimes entre morts et blessés Palestiniens, pour la plupart des enfants et des femmes, et plus de 10.000 disparus, dans un contexte de destruction massive et de famine meurtrière.

Au mépris de la communauté internationale, Tel Aviv poursuit la guerre, ignorant la résolution du Conseil de sécurité de l'ONU visant à y mettre fin immédiatement, ainsi que les ordonnances de la Cour internationale de Justice appelant à prendre des mesures préventives d'actes de génocide et à améliorer la situation humanitaire catastrophique à Gaza.

VENEZUELA

L'opposition appelle Maduro à une désescalade

Le candidat de l'opposition vénézuélienne Edmundo Gonzalez Urrutia, qui revendique la victoire à la présidentielle du 28 juillet, a appelé samedi dernier, le président Nicolas Maduro «à mettre fin à la violence et aux persécutions».

La Cour suprême, saisie par ce dernier, a de son côté rappelé que sa décision de valider le résultat de la présidentielle, contesté par l'opposition et une partie de la communauté internationale, sera sans appel. «M. Nicolas Maduro, je vous demande au nom de tous les Vénézuéliens de mettre fin à la violence et à la persécution et de libérer immédiatement tous les compatriotes détenus arbitrairement», a lancé sur les réseaux sociaux Gonzalez Urrutia, qui n'a pas été vu publiquement depuis plus d'une semaine. Les troubles post-électorales ont fait 24 morts selon des ONG de défense des droits de l'homme, et 2.200 personnes ont été arrêtées, selon Maduro, qui a fait

état de deux membres des forces de l'ordre tués. Les prisonniers détenus dans plusieurs centres de Caracas devaient être transférés samedi vers deux prisons de haute sécurité à Tocoron y Tocuyito, situées respectivement à 100 et 200 km à l'ouest de la capitale.

«Assez de persécutions et de violences, assez d'essayer de semer la terreur, assez de ne pas respecter la volonté de changement des Vénézuéliens, acceptez ce que notre peuple a exprimé et commençons tous à sortir notre pays de cette crise» dit aussi Gonzalez Urrutia, 74 ans. «Exiger le respect de notre Constitution n'est pas un crime, manifester pacifiquement pour faire respecter la volonté de millions de Vénézuéliens n'est pas un crime», ajoute le discret diplomate qui avait remplacé comme candidate la cheffe de l'opposition Maria Corina Machado, déclarée inéligible. La présidente du TSJ Caryslia Rodriguez a rappelé samedi lors d'une

audience sur la présidentielle que ses décisions étaient sans appel. Le TSJ «poursuit l'expertise entamée le 5 août 2024 en vue de produire l'arrêt définitif en réponse à ce recours, qui aura l'autorité de la chose jugée puisque cet organe juridictionnel est la plus haute instance en matière électorale et que, par conséquent, ses décisions sont sans appel et contraignantes», a souligné la présidente. La plupart des observateurs considèrent que le TSJ est inféodé au pouvoir. Le parquet a ouvert mardi une enquête criminelle contre Gonzalez Urrutia et Machado pour «usurpation de fonctions, diffusion de fausses informations, incitation à la désobéissance aux lois, incitation à l'insurrection, association de malfaiteurs». Les deux leaders avaient notamment lancé un appel à l'armée à se ranger du côté du peuple. Le Conseil national électoral (CNE) a ratifié le 2 août la victoire de Maduro avec 52% des voix, sans

rendre public le décompte exact des voix et les procès-verbaux des bureaux de vote, assurant avoir été victime d'un piratage informatique. Selon l'opposition, qui a publié les procès-verbaux obtenus grâce à ses scrutateurs -dont la légitimité est rejetée par Maduro- Edmundo Gonzalez Urrutia a remporté le scrutin avec 67% des voix. L'opposition ainsi que de nombreux observateurs estiment que le piratage avancé par le CNE est une invention du gouvernement pour ne pas publier les documents électoraux. Vendredi, le président Maduro a balayé ces accusations : «Il est de notoriété publique que la cyberattaque a été brutale». Vendredi, Maduro avait écarté toute négociation avec l'opposition à sa sortie de la Cour suprême appelant Machado à se rendre. De son côté, Machado avait confié qu'elle offrirait des garanties et des saufs-conduits aux membres du régime en cas de transition pacifique.

DEUX MÉDAILLES D'OR ET UNE DE BRONZE

L'Algérie égale son meilleur bilan des JO de 1996

L'Algérie a réussi une moisson très positive aux derniers Jeux olympiques de Paris 2024, en décrochant deux médailles d'or et une en bronze...

L'Algérie a réussi cet exploit grâce à Kaylia Nemour en gymnastique et Imane Khelif en boxe qui ont décroché l'or, en plus du demi-fondiste, Djamel Sedjati qui a lui obtenu le bronze à la course 800 m. Il faut savoir que l'Algérie a égalé son record aux JO d'Atlanta en 1996, avec deux médailles d'or et une de bronze, alors qu'il a fait mieux que lors de la dernière participation aux JO de Tokyo où il n'y a aucune médaille de décrochée, sachant que les responsables du sport national avaient imputé cela à cette époque à la pandémie de la Covid-19, qui aurait, selon eux, influé sur la préparation de

nos athlètes pour cet important rendez-vous. L'Algérie a porté, par ailleurs, son total de médailles à 18 avec celles réussies à Paris, ce qui n'est pas rien, sachant aussi qu'elle a terminé deuxième en Afrique derrière le Kenya et à la 35e place sur le tableau des médailles, en plus d'être le meilleur pays arabe lors de ces Jeux. La moisson allait être plus importante et sans nul doute historique, n'était cette déception de Sedjati qui concourrait pour l'or, lui qui était accrédité d'un bon temps sur cette distance du 800 m lors de la saison écoulée et qui était considéré comme favori pour le titre olympique, mais



il avait eu du mal à suivre la cadence imposée par le Kenyan

Emmanuel Wanyonyi. Avec une délégation de 46 athlètes et un

seul forfait de dernière minute de Houda Chaïbi au tir à la carabine, il faut dire que ces résultats sont très acceptables, surtout que les pouvoirs publics avaient mis le paquet cette fois-ci pour permettre aux athlètes de réussir une belle participation. Certes, il y a eu beaucoup de déceptions dans certaines disciplines, à l'image du judo et de la lutte, mais les JO imposent une préparation adéquate et il est parfois difficile de s'imposer devant des pays qui ont des traditions dans certaines disciplines. Les fédérations sont maintenant averties et savent qu'elles doivent préparer dès maintenant leurs athlètes pour les prochains rendez-vous et la prochaine édition des JO de Los Angeles 2028.

Marouane A.

DJAMEL SEDJATI :

«Dans le haut niveau, on est habitué à cela»

Le demi-fondiste algérien, Djamel Sedjati, a tenu à rassurer le peuple algérien, suite à la perquisition qu'a connu sa chambre au village olympique par l'Office central de lutte contre les atteintes à l'environnement et à la santé publique (OCLAESP), aussi en charge de la lutte antidopage, et qui a eu dans la foulée de l'ouverture d'une enquête par le parquet de Paris. «Il ne s'est rien passé au

village olympique, que le peuple algérien soit rassuré», a-t-il souligné, tout en ajoutant que de telles choses sont courantes dans le haut niveau et touchent régulièrement les athlètes qui concourent pour des titres. Revenant sur sa médaille de bronze décrochée lors de la finale du 800 m, Sedjati a affirmé qu'il a fait ce qu'il fallait et qu'il n'avait pas eu de chance, surtout que la

course a été rapide et qu'elle a vu la participation des meilleurs athlètes mondiaux. «Je remercie tous ceux qui ont cru en moi et qui m'ont soutenu. Le peuple algérien, ma famille et mes amis d'enfance à Sougueur, sans oublier le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui m'a encouragé et auquel je dédie cette médaille», a-t-il affirmé.

M.A.

COMITÉ INTERNATIONAL OLYMPIQUE

Thomas Bach ne briguera pas un troisième mandat

L'Allemand Thomas Bach, qui dirige le Comité international olympique (CIO) depuis 2013, a annoncé samedi qu'il ne briguera pas de troisième mandat à la tête de l'instance, surtout que cela aurait impliqué

une modification de la Charte olympique. «Après une profonde délibération, je suis parvenu à la conclusion que je ne devais pas demander à ce que mon mandat soit prolongé», pour «protéger la crédibilité» du mouvement olympique, a déclaré le président du CIO, en clôture de la 142e session à Paris. Agé de 70 ans, l'ex-fleuretiste, qui fut champion olympique par équipes aux JO de 1976 à Montréal (Canada), a rappelé qu'il avait été l'un des promoteurs de la limitation des mandats dans une institution frappée par des scandales de gouvernance. Lorsqu'il avait été élu en 2013, le Bavarois prétendait incarner le renouveau de l'olympisme, avec notamment des Jeux moins coûteux et plus respectueux de l'environne-

ment, avec le mot d'ordre «changer ou être changé». Ce mantra s'applique également à moi-même, avait-il déclaré, avant de s'interrompre quelques instants, les larmes aux yeux. Le CIO élira donc son successeur lors de sa 143e session à Athènes, du 18 au 21 mars 2025, alors que Thomas Bach restera en fonctions jusqu'en juin. Le débat sur un éventuel troisième mandat avait été ouvert en octobre dernier à Bombay, lors de la précédente session de l'instance, lorsque plusieurs membres du CIO avaient demandé au dirigeant allemand de prolonger. Il avait jusqu'alors réservé sa réponse. La commission d'éthique recommandant d'attendre la fin des JO 2024 à Paris pour ne pas polluer la compétition.

CS CONSTANTINE

Madoui se dit satisfait de la préparation

L'entraîneur du CS Constantine (Ligue 1 Mobilis de football) Kheireddine Madoui, s'est dit satisfait du stage effectué en Tunisie, en vue du prochain exercice 2024-2025, qui verra le club constantinois débiter la saison en affrontant les Rwandais de Police FC, le samedi 17 août au stade chahid-Hamlaoui de Constantine (19h00), pour le compte du 1er tour préliminaire (aller) de la Coupe de la Confédération africaine. «Le stage de Tunisie s'est déroulé dans les meilleures conditions, nous avons pu réaliser le programme tracé initialement. Les joueurs étaient réceptifs et ont bien travaillé, à une semaine du match (aller) face au club rwandais de Police FC», a indiqué le coach des Sanafir dans un entretien accor-

dé à la page officielle Facebook du club. Le CSC a clôturé jeudi un stage de deux semaines en Tunisie, ponctué par deux amicaux face aux deux clubs tunisiens : l'US Monastir (2-2) et Sfax Railways sports (1-0). «Les deux matchs amicaux disputés en Tunisie sont insuffisants pour jauger la qualité de l'équipe en vue de ce match face au représentant rwandais, mais l'équipe a démontré de belles choses durant ce stage, notamment sur le plan physique», a-t-il ajouté. Et d'enchaîner : «Le match aller face à Police FC est très important, nous devons faire preuve de concentration. Nous ne déplorons aucune blessure, les joueurs ont souffert pendant ce regroupement, ils sont à saluer». L'ancien coach de l'ES Sétif a été

engagé cet été en remplacement d'Abdelkader Amrani, qui a refusé de prolonger son contrat pour une saison supplémentaire, rappelle-t-on. Le CS Constantine qui a terminé à la 3e place au classement final de la saison 2023-2024, représentera l'Algérie à la prochaine édition de la Coupe de la Confédération africaine, en compagnie de l'USM Alger, exemptée du 1er tour préliminaire. En cas de qualification, le club constantinois sera opposé au 2e tour préliminaire au vainqueur de la rencontre opposant le FC Nsoatreman du Ghana aux Tchadiens de TP Elect Sport. La manche aller aura lieu à Constantine (13-15 septembre). Le match retour est prévu, quant à lui, entre le 20 et 22 septembre.

USMA

Imad Azzi, nouvelle recrue

Avec les départs de Zinedine Belaid et Abdessamed Bounacer, l'USM Alger recrute encore un nouveau défenseur central. Pour recomposer sa nouvelle charnière, l'USMA qui compte toujours Adem Alilet dans son effectif et qui a transféré définitivement Dehiri du Paradou, a eu besoin de recruter. Après la signature du

Congolais Kevin Mondeko, la direction a fait signer hier soir Imadeddine Azzi, 26 ans, 1,93m, cadet de l'international Ayoub Azzi. Le natif d'Ouargla passé par le MCA et le NAHD, évoluait depuis trois ans au Koweït, à Kazma SC. Il retrouvera dans le championnat son jeune frère Mohamed Azzi qui joue au CR Belouizdad.

HALTÉROPHILIE

Bidani se retire dès le premier essai

L'haltérophile algérien Walid Bidani a dû se retirer samedi dernier, de la finale de l'épreuve de levée de poids aux Jeux Olympiques de Paris 2024. Bidani échoue dans sa première tentative de soulever la barre à l'arraché pour le poids de 190 kg. Il a pris la décision de se retirer, sans pour autant entamer la deuxième tentative. Bidani était le dernier athlète algérien de la délégation algérienne à avoir fait son entrée en lice, hier. Pour rappel, l'Algérie a terminé les jeux olympiques de Paris 2024 à la 37e place avec deux médailles d'or et une médaille en bronze.

Les athlètes de retour aujourd'hui

Les athlètes ayant participé aux derniers Jeux olympiques de Paris et notamment ceux qui ont décroché des médailles, à l'image de Imane Khelif, Kaylia Nemour et Djamel Sedjati, sont attendus aujourd'hui à Alger et devraient être reçus par la Présidence. En outre, ils devraient faire une parade dans les rues d'Alger dans un bus à toit découvert.

R.S.

MUAY THAI/ONE CHAMPIONSHIP

Hamidi défiera le Thaïlandais Sam-A Gaiyanghadao le 27 septembre

Le kick-boxeur algérien Akram Hamidi sera opposé au thaïlandais Sam-A Gaiyanghadao, dans un combat de la catégorie Staw-weight (48-52 kg), prévu dans la nuit du 27 au 28 septembre prochain, au Lumpinee Stadium de Bangkok, pour le compte de la Ligue Asiatique One Championship, suivant le programme de compétition dévoilé samedi par les organisateurs. Un combat qui s'annonce difficile pour l'Algérien de 25 ans, qui a fait ses débuts à One Championship en 2023, car appelé à défier un vieux briscard de 40 ans, qui compte déjà un riche palmarès à son actif. Néanmoins, et même s'il n'a disputé que deux combats à Bangkok jusqu'ici, Hamidi a déjà fait forte impression, car il les a tous les deux remportés par Technical Knock-Out (TKO). Outre ces deux victoires, le sociétaire du club Team-Valente affichait déjà un bilan satisfaisant de 51 victoires pour seulement cinq défaites. Surnommé «La Pépite», Hamidi a été plusieurs fois champions du monde ISKA en kickboxing, champion du World Muaythai Council (WMC) et il a remporté également le titre de la Phoenix Fighting Championship, ainsi que d'autres titres, dont une médaille d'or aux championnats d'Europe de la WKN en kickboxing.

ROYAUME-UNI

Une reprise du foot sous haute surveillance

Après plusieurs jours de calme, les autorités britanniques redoutent que le retour du championnat de football ne vienne raviver les émeutes étant donné les liens historiques entre l'extrême droite et les sphères de hooligans...

Des dizaines d'équipes de l'English Football League (EFL), qui gère les deuxième, troisième et quatrième divisions, entament leur saison ce week-end, y compris dans certaines villes touchées par les actes racistes et islamophobes des dix derniers jours. Ces violences, qui ont vu des mosquées et hébergements pour migrants pris pour cibles, ont suivi une attaque au couteau qui a causé la mort de trois fillettes le 29 juillet dernier, lors d'un cours de danse du nord-ouest de l'Angleterre, sur fond de propagations de rumeurs en partie démenties sur le suspect. Les autorités ont mis



en cause des membres de groupuscules d'extrême droite dont certains sont étroitement liés au hooliganisme. Ils ont notamment accusé Tommy Robinson, agitateur antimusulman au lourd casier judiciaire, y compris pour des violences impliquant des supporters de foot, d'attiser les

émeutes avec de fréquents messages sur les réseaux sociaux, bien qu'il soit lui-même en vacances à l'étranger. Certains émeutiers ont scandé son nom, un pseudonyme inspiré d'un hooligan de sa ville natale, Luton, du début des années 2000. Parmi les équipes de retour dans les

stades ce week-end figurent Middlesbrough et Hull, villes du nord-est de l'Angleterre touchées par les récentes violences. Plus de 80.000 supporters ont également assisté samedi après-midi à Wembley à un match caritatif opposant Manchester City et Manchester United, prélude à la reprise de la Premier League. Le Premier ministre Keir Starmer, lui-même un habitué des stades, a reconnu que la reprise du championnat s'ajoute aux difficultés à prendre en compte la police ce week-end. «Quel que soit le défi, nous devons nous montrer à la hauteur», a-t-il poursuivi.

INTERDICTIONS DE STADE

L'UK Football Policing Unit (UKFPU), qui coordonne le maintien de l'ordre des matches, a assuré que les différentes forces locales travaillaient ensemble pour s'assurer que «tous les renseignements pertinents» soient partagés. Elle a aussi été informée des plus de 700 arrestations qui ont eu lieu à la suite des émeutes, qui pourront donner

lieu à des interdictions de stades, a précisé un porte-parole. De telles mesures peuvent être imposées par les tribunaux pour des délits liés au football ou à la demande de la police, y compris pour incitation à la haine en ligne ou pour vente ou recel de drogues.

Le chef de l'organisation regroupant les chefs des forces de police (NPCC) Gavin Stephens a appelé les supporters à ne pas «salir le football avec la violence», estimant que le sport rassemble. «Oui, il y a des voyous violents dans les marges du football, mais pas partout, pas dans tous les clubs, et certainement pas dans l'ensemble du football», a-t-il assuré. Les premiers matches joués vendredi soir n'ont donné lieu à aucun incident majeur. Mark Doidge, professeur à l'université de Loughborough et spécialiste des cultures de supporters européens, relève que la police dispose désormais d'une forte expérience des hooligans et relativise les liens entre extrême droite et fans de football.

PARIS SG

Accord trouvé avec Francfort pour Pacho

Le mercato du PSG accélère enfin. Après le départ en prêt de Xavi Simons à Leipzig officialisé, et l'arrivée prochaine de Joao Neves (Benfica), le club de la capitale est proche de régler un nouveau dossier. Depuis plusieurs semaines, les Parisiens sont à la recherche d'un défenseur central. Après avoir pisté Leny Yoro parti à Manchester United, le champion en titre est proche de signer Willian Pacho (22 ans). Selon les informations de RMC Sport, un accord total avec le joueur a été trouvé sur les bases d'un contrat de cinq ans. L'Equatorien était la priorité du club à ce poste depuis l'échec de la piste Yoro. Un accord de principe a aussi été trouvé avec l'Eintracht Francfort. Le transfert est estimé à environ 40 millions d'euros. Les deux clubs travaillent encore sur les détails, notamment la structure du paiement. Une fois cela fait, Pacho pourra venir à Paris pour effectuer sa visite médicale. Méconnu du grand public,

Pacho sort d'une belle saison à Francfort où il s'est imposé comme un solide titulaire avec 33 apparitions en Bundesliga. Formé à l'Independiente del Valle en Equateur, Pacho disputait sa première saison en Allemagne. Avant cela, il évoluait en Belgique à Antwerp de janvier 2022 à juillet 2023. À seulement 22 ans, le défenseur compte 16 sélections avec l'Equateur. Il était notamment du voyage à la Copa America où il a toujours été titularisé. Avec Pacho, le PSG pourra compter sur un autre défenseur gaucher, en plus de Lucas Hernandez, Presnel Kimpembe et Lucas Beraldo. Point positif, le défenseur semble être assez complet pour subvenir aux besoins de Luis Enrique. Le média anglais DaveOCKOP s'était livré à une analyse du joueur, lorsqu'il était associé à Liverpool en mai dernier. Point important qui devrait intéresser particulièrement les Parisiens, la solidité de l'Equatorien de 1'87m dans les duels

aériens. Un domaine où les Parisiens n'ont pas toujours été irréprochables. L'international de 22 ans sait aussi anticiper et couper les passes adverses. À l'aise avec le ballon, Pacho peut également participer au jeu offensif grâce à la précision de ses passes. Autant d'atouts intéressants susceptibles de séduire les supporters parisiens.

JOAO NEVES REJOINT OFFICIELLEMENT LE PSG

Le Paris Saint-Germain se renforce au milieu de terrain. Ciblé depuis de longs mois par la direction du club parisien, le Portugais Joao Neves s'est officiellement engagé avec les champions de France. Le transfert du joueur, formé au Benfica Lisbonne, est estimé à 70 millions d'euros avec des bonus. Il s'est engagé pour cinq saisons. Joao Neves est arrivé jeudi à

Paris, quelques heures avant de passer sa visite médicale. Comme révélé par RMC Sport dès le 13 juin, l'international portugais (9 sélections) était la priorité du PSG et de Luis Enrique dans le cœur du jeu. Avec Luis Campos, l'entraîneur parisien a réussi à convaincre un joueur très convoité sur le marché. Joao Neves a disputé 55 matchs toutes compétitions confondues la saison passée avec les Aigles (3 buts, 2 passes décisives). Il a participé à l'Euro avec le Portugal en Allemagne, où il a fait deux apparitions face à la Turquie et la Géorgie. Joao Neves est la deuxième recrue estivale du PSG après le gardien de but Matvey Safonov, arrivé en provenance de Krasnodar. Renato Sanches (26 ans) doit lui faire le sens inverse pour effectuer son retour au Benfica Lisbonne, où il a été formé et s'est révélé. Son départ n'a pas encore été officialisé.

CIBLÉE COMME IMANE KHELIF

La boxeuse Lin Yu-ting sacrée championne olympique

Lin Yu-ting repart avec l'or olympique. La boxeuse taïwanaise est devenue championne de boxe samedi dernier, aux JO de Paris, en battant en finale des -57 kg la Polonaise Julia Szeremeta sur le court central de Roland-Garros. JO de Paris 2024 : Imane Khelif, médaillée d'or en boxe, porte plainte à Paris pour cyber harcèlement Lin, qui s'est imposée aux points à l'unanimité des juges (5-0), apporte à Taïwan son deuxième titre des Jeux de Paris. À l'annonce de sa victoire, la Taïwanaise de 28 ans s'est inclinée en signe de remerciements vers les quatre tribunes du célèbre court Philippe-Charrier. Tout au long du tournoi olympique, Lin, comme l'Algérienne Imane Khelif victorieuse vendredi en -66 kg, a été la cible d'une campagne de haine et de désinformation, alimentée par les milieux conservateurs, sur fond de différend entre le CIO et la Fédération internationale. Imane Khelif a d'ailleurs porté plainte pour cyberharcèlement. «Lin Yu-Ting (Taïwan) et Imane Khelif (Algérie) ont toutes deux remporté l'or aux Jeux

olympiques dans leurs catégories respectives, malgré toute la haine et l'animosité dont elles ont fait l'objet. Ces deux femmes incroyables... ce ne sont pas que des boxeuses... ce sont des combattantes». La polémique trouve son origine dans son exclusion des Championnats du monde à New Delhi en mars 2023 au motif, selon la Fédération internationale de boxe (IBA), qu'elles avaient échoué à un test destiné à établir leur genre. L'IBA, instance non-reconnue par le monde olympique, a toujours refusé de préciser quel type de test avait été pratiqué.

LIGUE DES CHAMPIONS

Lille connaît son adversaire en barrages

Le mois d'août va être costaud pour Lille. En plus de la reprise de la Ligue 1, les hommes de Bruno Genesio doivent assurer leur place en Ligue des champions. Quatrième de la saison dernière, les Dogues doivent passer par les tours préliminaires. Pour commencer, le club français disputera une double confrontation contre le Fenerbahçe de José Mourinho, les 6 et 13 août, à vivre sur BFM Lille et BFM Grand Littoral. En cas de qualification, les coéquipiers de Jonathan David peuvent se faire une idée de l'équipe qu'ils affronteront. Ce lundi, se tenait le tirage au sort des barrages de la coupe aux grandes oreilles, et c'est soit le Slavia Prague, soit l'Union Saint-Gilloi-

se qui attendront les Dogues s'ils viennent à bout des Turcs. Deux équipes qui pourraient être à la portée de Lille. Ces matches ont lieu les 20 ou 21 août pour la phase aller, et les 27 ou 28 août pour la phase retour. Attention, Lille est loin d'avoir assuré sa place en barrages.

Avec José Mourinho pour mener la barque, les Turcs ont de grosses ambitions, et peuvent compter sur un effectif intéressant avec des noms comme Allan Saint-Maximin, Dusan Tadic, ainsi que le goleador bosniaque Edin Dzeko qui a brillé au tour précédent avec quatre buts inscrits contre Lugano. Lille peut compter sur une majorité de ses tauliers.

BOXE (POIDS PLUME)

L'Américain Angelo Leo détrône le tenant du titre IBF des poids plume, Luis Alberto Lopez

Le boxeur américain Angelo Leo s'est emparé de la couronne mondiale IBF des poids plume en battant par KO le Mexicain Luis Alberto Lopez, à Albuquerque (États-Unis). Dans un combat jusqu'alors

très accroché, Leo, 30 ans, a mis KO le tenant du titre à la 10ème reprise d'un crochet du gauche au menton. C'est la 12ème victoire par KO de l'ancien champion du monde junior WBO (25 combats,

une défaite). Lopez, âgé de 30 ans lui aussi, défendait sa couronne mondiale pour la quatrième fois et restait invaincu depuis 13 combats (30 victoires, 3 défaites).

LA RICHESSE DU PATRIMOINE CULTUREL ALGÉRIEN

L'artiste-peintre Hakou expose ses œuvres

L'artiste-peintre Hakou expose ses œuvres à Alger, fruit d'une créativité foisonnante et d'un geste mûri, qu'il présente en trois thématiques dédiées à la richesse et à la diversité du patrimoine culturel algérien...



Visible jusqu'au 31 août, à la Galerie Guesoum (Hydra), dirigée avec une passion de maître par l'expert en Antiquité, la décoration artistique et l'Art nouveau, Djaâfar Guesoum, l'exposition compte une cinquantaine d'œuvres sans titres, déclinées sous les intitulés, du «Signe», de la «Calligraphie», et de la «Femme nord-africaine et nomade». Ainsi, le visiteur est embarqué d'entrée, dans l'univers prolifique de l'artiste qui invite à une belle randonnée onirique, où les courants artistiques «se croi-

sent», explique-t-il, entre «abstrait, expressionnisme et figuratif», entre autres, préférant, pour se résumer, parler d'école allemande et de «Fauvisme» (mouvement pictural né au début du 20^e siècle). Véritable défenseur du patrimoine culturel

algérien, Hakou, poète et philosophe des formes et des couleurs, de l'avis d'un visiteur, restitue l'identité nationale, à travers une vingtaine de portraits dédiés à la «Femme nord-africaine et nomade» et une trentaine d'autres à la calligraphie maghrébine, et aux signes berbères, à l'instar de la toile représentant le Tifinagh (alphabet amazigh). Utilisant plusieurs techniques de peinture, mixte, aquarelle, à la gouache, à l'huile et acrylique, l'artiste déploie essentiellement ses œuvres dans des formats dits raisin (50 cm x 65 cm) ou cavalier (46 cm x 62 cm), offrant à l'authenticité toute sa splendeur et ses élans esthétiques, par l'utilisation des couleurs chaudes (le jaune, l'orange et le rouge). «Dans une réflexion totalement abstraite, j'essaye de montrer la profondeur historique et anthropologique des signes berbères et de la calligraphie maghrébine en mettant en valeur leurs aspects civilisa-

tionnels, car représentant le savoir et l'ancestralité», explique l'artiste, avant d'ajouter que ce qu'il propose en fait, pour la calligraphie notamment, répond à l'appellation d'El Houroufia (utilisation de la lettre dans un univers abstrait). Né en 1965 à Ain Fakroun (Oum El Bouaghi), l'artiste-plasticien, peintre et calligraphe, Hakou, Abdelhaq Djellab de son vrai nom, est devenu au fil des années, une figure incontournable du paysage culturel algérien. Il a forgé son parcours sur «une éducation artistique solide et diversifiée», d'abord en 1987, à l'Ecole supérieure des Cadres de la Jeunesse à Constantine, puis en 1991, à l'Ecole supérieure des Beaux-arts d'Alger. Hakou compte à son actif plusieurs expositions en Algérie et à l'étranger, notamment en Tunisie, Brésil, Portugal, Belgique, France, Liban, Egypte et Inde.

9^e FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM DE TORONTO 2024

Projection en avant-première de *Première Ligne*, de Merzak Allouache

Le 19^e long métrage du réalisateur Merzak Allouache a été choisi pour entrer dans la sélection du Festival international du Film de Toronto (TIFF). Le long métrage «Première Ligne» dont le tournage s'est achevé en novembre dernier sera projeté en avant-première lors du festival en question. «Première Ligne, laissez-nous voir la mer !» est une comédie familiale estivale assez drôle, mettant en exergue un conflit de taille : des familles tentent d'accaparer la meilleure place au bord de l'eau. Le casting a été confié à des comédiens talentueux, ayant pour certains fait leurs preuves, à l'image de Aïda Guechoud, Hichem Mesbah, Bouchra, Benmouhoub Roy Hawa, Rachid Benlall, Nabil Asli, Idir Benaïbouche, Kader Affak, Amina Dahmane, Hana Mansour, Amel Hanifi, Brahim Derris, Mehdi Saadi, Hawa Baya, Lylija Abdelouahab, Sohaib Guermoud

et Islem Baaziz. Le Festival international du Film de Toronto a été créé en 1976. Il est reconnu comme l'une des plus grosses manifestations cinématographiques mondiales, tant en termes de fréquentation publique qu'en fréquentation professionnelle. Le festival montre en moyenne plus de 300 films originaux de plus de 60 pays répartis dans une quinzaine de sections dont les plus prestigieuses sont : Gala screenings (red carpet, premières mondiales ou nord-américaines), masters (films réalisés par des cinéastes connus et reconnus), Special presentations (cinéastes de renommée mondiale), Mavericks (conversations sur scène avec l'industrie), Discovery (le cinéma de demain) ou encore Tiff docs (documentaires). Le festival est l'un des principaux lieux de ventes internationales et constitue pour les films présentés l'une

des meilleures rampes de lancement pour le marché nord-américain. Il est à noter que si les premiers films sélectionnés ont été annoncés en juin et en juillet derniers, la programmation complète sera dévoilée le 13 août. La sélection comprend 18 titres en avant-première mondiale dont l'Algérie, la Belgique, l'Australie, le Chili, le Canada, la Colombie, la Chine, la France, l'Allemagne, l'Indonésie, le Nigeria, le Panama, les Philippines, la Pologne, Singapour, l'Espagne, la Suède et les Etats-Unis. Pour les organisateurs, «la programmation reflète l'engagement du TIFF à offrir une plateforme de premier plan au cinéma international, des titres acclamés par les festivals du monde entier, des premières très attendues de talents canadiens et internationaux et les dernières œuvres de sommités influentes du cinéma.

BACHELIERS EN ARTS ET AUTRES FILIÈRES

Ouverture des préinscriptions

Le ministère de la Culture et des Arts a annoncé, samedi dernier, l'ouverture des préinscriptions pour les nouveaux bacheliers en arts et autres filières, pour participer au concours d'accès aux écoles et instituts nationaux relevant du secteur, a indiqué un communiqué du ministère. La même source a précisé que les inscriptions sont ouvertes aux bacheliers en arts et autres filières, pour participer au concours d'accès aux écoles et instituts nationaux, les bacheliers en arts y accèdent sans concours, alors que les bacheliers en lettres et philosophie, langues étrangères, sciences expérimentales, mathématiques, math-techniques, et gestion et économie, y accéderont avec concours. Pour ce qui est du Baccalauréat lettres et philosophie, langues étrangères, sciences expérimentales, mathématiques, math-tech-

niques, et gestion et économie, l'inscription définitive est soumise à la condition d'âge fixée à 24 ans au 31 décembre 2024 et aux résultats du concours qui sera organisé au niveau de chaque institut ou école. La date limite d'inscription à l'Institut national supérieur du cinéma (INSC) est fixée au 1^{er} septembre prochain par courrier électronique à l'adresse suivante: insc.m0784ca@gmail.com, tandis que la date du concours (pour le baccalauréat de différentes filières) est fixée au 17 septembre prochain. Concernant les inscriptions au niveau de l'Institut supérieur des métiers des arts du spectacle et de l'audiovisuel (ISMAS), le dernier délai des inscriptions est fixé au 1^{er} septembre prochain, via le lien suivant: https://ismas.dz/page_id=1167 ou par Email: inscription.ismas-dz@hotmail.com. Le concours se déroulera le 15 septembre prochain (Baccalauréat des différentes filières) et la date de l'entretien pour le choix de la spécialité théâtre pour les bacheliers en arts aura lieu le 16 septembre prochain. Par ailleurs, la date du 20 septembre prochain est le dernier délai pour s'inscrire à l'Institut national supérieur de musique, via l'email suivant: institutmusique@gmail.com, et le concours aura lieu les 25 et 26 septembre prochain (Baccalauréat de différentes filières). La date limite des inscriptions à l'Ecole supérieure des Beaux-Arts d'Alger est fixée au 5 septembre prochain via le site web suivant: <https://gic.esba.dz>, et le concours se déroulera le 20 septembre prochain (Baccalauréat des différentes filières).

tion.ismas-dz@hotmail.com. Le concours se déroulera le 15 septembre prochain (Baccalauréat des différentes filières) et la date de l'entretien pour le choix de la spécialité théâtre pour les bacheliers en arts aura lieu le 16 septembre prochain. Par ailleurs, la date du 20 septembre prochain est le dernier délai pour s'inscrire à l'Institut national supérieur de musique, via l'email suivant: institutmusique@gmail.com, et le concours aura lieu les 25 et 26 septembre prochain (Baccalauréat de différentes filières). La date limite des inscriptions à l'Ecole supérieure des Beaux-Arts d'Alger est fixée au 5 septembre prochain via le site web suivant: <https://gic.esba.dz>, et le concours se déroulera le 20 septembre prochain (Baccalauréat des différentes filières).

PORTRAIT

Abdelhamid Benhedouga, un auteur important de l'Algérie post-indépendante

Abdelhamid Benhedouga, né le 9 janvier 1925 à El Mansoura dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj en Algérie et mort le 21 octobre 1996 à Alger, est l'un des plus grands écrivains algériens de langue arabe. Il a publié en Algérie des recueils, des nouvelles, des poèmes, et plusieurs romans, dont l'un a été adapté au cinéma (Vent du Sud). Il fut avec Tahar Ouetta, les fondateurs du roman algérien moderne. Ses œuvres ont été traduites en 15 langues. Né le 9 janvier 1925 à El Mansoura (Bordj-Bou-Argeridj), il fit ses études dans les deux langues arabe et française, d'abord dans le petit village d'El-Hamra, non loin d'El Mansoura, il intégra ensuite l'Institut Kettani à Constantine et la Zitouna de Tunis. De retour en Algérie, il compose des pièces

radiophoniques en arabe pour l'ORTF et la BBC. Militant nationaliste durant la Guerre d'Algérie, recherché par la police, il part pour la France en 1955. En 1958, il rejoint le FLN à Tunis où il collabore à la radio «La voix de l'Algérie». Auteur de plusieurs romans, dont le plus connu est «Le vent du sud» (Rih el Djanoub), adapté au cinéma et traduit en français, en hollandais, en allemand et en espagnol. Ce texte dense traite de la question agraire. Il est considéré par la critique comme le premier véritable roman algérien de langue arabe. Président du Conseil national de la culture (1990) et vice-président du Conseil national de consultation (1992), après un bref passage à la tête de l'ENAL. Il démissionne du CNC, le 26 juillet 1993. Il est décédé en 1996 à Alger.

ŒUVRES

Sa passion pour l'écriture date de 1951, peut-être plus tôt. À partir de 1955, il écrit un grand nombre de pièces de théâtre et de sketches pour la radio tunisienne, la BBC, la Radio algérienne et la Télévision algérienne. Il est l'un des romanciers algériens les plus célèbres possédant à son actif plusieurs ouvrages dont: -Al Djazair Bayn elamsi wal yawmi (L'Algérie entre hier et aujourd'hui), recueil d'articles, 1958; -Dhilalun Djazairia (Ombres Algériennes) nouvelles

Beyrouth, 1960; -Al-Ashiaa As-Sabâa (Les Sept Rayons), 10 nouvelles, Tunis, 1962; -Al-Arwah Ash-Shaghira (Âmes Vacantes) poèmes, Alger, SNED 1967, 100 p.; -Rih el Janoub, roman, Alger, Sned, 1971; traduit en français par Marcel Bois, Le Vent du Sud, Alger, SNED, 1978; -Nihayatou al Ams, roman, Sned, 1974, 251 p.; traduit en français par Marcel Bois, La Fin d'hier, Alger, SNED, 1980; -Al Kateb wa Qisas Okhra (L'Écrivain et autres nouvelles) Alger, SNED, 1974; -Banae As-Soubh, roman,

Alger, Sned, 1981, 309 p.; traduit en français par Marcel Bois, La Mise à nu, Alger, SNED, 1981; -Al-Djâziyya wa al-darâwîch, roman, Alger, SNED, 1983; traduit en français par Marcel Bois, El-Djazia et les der-viches, Alger, ENAL, 1992. -Wa Ghadan yaoum Djadid, roman, éd. Al Andalous, 1992. 332 p.; traduit en français par Marcel Bois, Je rêve d'un monde, Paris, Marsa (Algérie Littérature-Action), 1997. Il est aussi l'auteur de plus de 200 pièces radiophoniques (1957-1974).

I. Med Amine

16



- Alger 33°
- Ouargla 39°
- Oran 29°
- Constantine 30°

FADJR 04:20	DOHR 12:54	ASR 16:41	MAGHREB 19:50	ISHA 21:26
----------------	---------------	--------------	------------------	---------------

BILAN DE LA PROTECTION CIVILE

6 MORTS PAR NOYADE EN 24 HEURES

Les unités de la Protection civile ont enregistré six (6) décès par noyade au cours des dernières 24 heures. Suite à ses interventions au cours des dernières 24 heures, elle a enregistré 4 549 interventions, soit une intervention toutes les 18 secondes. Concernant les accidents de la route, les mêmes services ont enregistré 275 blessés et 9 morts, suite à 204 interventions tandis que 1 604 cas de noyade ont été enregistrés, grâce auxquels 1 245 personnes ont été sauvées alors que 6 décès ont été enregistrés.



L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // LUNDI 12 AOÛT 2024 // N°877 // PRIX 20 DA

POUR METTRE FIN AUX CRIMES DES COLONS EN CISJORDANIE

La Palestine exige une intervention internationale urgente

La Palestine a appelé, hier, à une intervention internationale «urgente» pour mettre fin aux crimes des colons en Cisjordanie occupée et inscrire les associations d'implantations sur les listes terroristes...

C'est ce qu'a indiqué le ministère palestinien des Affaires étrangères, après une série d'attaques de colons dans plusieurs régions de Cisjordanie. Le ministère palestinien des Affaires étrangères a ajouté, dans un communiqué, qu'il «exigeait une intervention internationale urgente pour mettre fin aux crimes des gangs coloniaux». Le communiqué indique que «des gangs de colons extrémistes continuent de commettre davantage de crimes, d'attaques et de violations contre les citoyens palestiniens, leurs terres, leurs maisons, leurs biens et leur agriculture» en Cisjordanie. Il a souligné, en outre, que «la poursuite de ces crimes constitue une preuve claire de l'échec de la



communauté internationale à mettre en œuvre ses résolutions pertinentes, en particulier la résolution 2334 du Conseil de sécurité». La résolution 2334, publiée en décembre 2016, affirme que l'établissement par l'entité sioniste de colonies dans les territoires palestiniens occupés depuis 1967, y compris

El Qods-Est, «n'a aucune légitimité juridique». Le ministère a appelé le Conseil de sécurité de l'ONU à «prendre les mesures nécessaires imposées par le droit international pour assurer la mise en œuvre de ses décisions». Il a également exhorté les pays à «inscrire les associations coloniales sur leurs listes terroristes et à poursuivre et demander des comptes aux criminels de guerre coloniaux». Parallèlement à sa guerre dévastatrice dans la bande de Gaza, l'armée sioniste a étendu ses raids en Cisjordanie et les colons ont intensifié leurs attaques contre les Palestiniens et leurs biens, faisant 620 martyrs et environ 5 400 blessés, selon les autorités palestiniennes.

NOUVELLE FIERTÉ POUR L'ALGÉRIE

DES PRODIGES MONTENT SUR LE PODIUM MONDIAL DE LA ROBOTIQUE

Des prodiges de la robotique viennent de rafler les plus hautes distinctions lors de la compétition mondiale en Corée du Sud, faisant ainsi briller l'Algérie sur la scène internationale, a annoncé Yassine Oualid, ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Microentreprises, sur sa page officielle. Selon le ministre, «l'Algérie décroche également des médailles en dehors des stades et des circuits, et notre drapeau flotte également haut dans les compétitions technologiques». Il a tenu à féliciter la startup NewGate Robot, spécialisée dans l'enseignement de la robotique, qui a accompagné les jeunes prodiges algériens ayant remporté cette prestigieuse compétition. Les équipes algériennes lauréates ont présenté des projets innovants dans des domaines variés, tels que la médecine, la lutte contre les incendies avec des systèmes intelligents et la conception de maisons intelligentes. «Tous nos remerciements à nos jeunes talents issus des wilayas de Médéa, Sétif et Alger pour cet exploit», a ajouté le ministre. L'année dernière, ils avaient déjà brillé à l'International Youth Robot Competition, un événement qui rassemble les meilleurs jeunes ingénieurs du monde entier. Ces compétitions, où se côtoient professeurs de robotique, entrepreneurs et experts, sont le terreau idéal pour que nos jeunes puissent exprimer leur créativité et leur savoir-faire. Ces jeunes champions de la robotique sont une source d'inspiration pour toute une nation. Grâce à eux, l'Algérie peut envisager un avenir où la technologie sera au cœur du développement.

SAISIE DES BIENS DES EX-OLIGARQUES

LA SIH RÉCUPÈRE UN HÔTEL 4 ÉTOILES DE HADDAD À BOUMERDÈS

La Société d'investissement hôtelière (SIH) a marqué un nouveau point dans sa stratégie de développement. En effet, elle vient de récupérer un hôtel classé 4 étoiles, propriété de l'homme d'affaires incarcéré, Ali Haddad. Cet établissement, situé en front de mer à Boumerdès, s'étend sur près de 3000 m². C'est lors d'une cérémonie organisée au niveau de la direction du domaine de l'État de Boumerdès que le P-DG de la SIH, Ismaïl Chaalal, a signé l'acte de récupération de cet

hôtel, appartenant au complexe ETRHB de Ali Haddad, actuellement en prison pour des affaires de corruption. Cet établissement hôtelier comprend 114 chambres réparties sur 14 étages. Chaalal s'est engagé à prendre toutes les mesures nécessaires pour relancer ce projet et mener à bien les travaux restants. Il a souligné que cet établissement deviendra une référence touristique et que la SIH s'attachera à le moderniser pour qu'il réponde aux normes et aux technologies les

plus récentes appliquées dans les hôtels de la société et dans le secteur de l'hôtellerie en général. L'objectif est d'offrir des services de qualité et une expérience unique aux clients, de renforcer l'attractivité de la région et de contribuer au développement de l'infrastructure touristique du pays. Cette récupération s'inscrit dans le cadre de l'application des instructions du président de la République concernant les biens saisis en vertu de jugements définitifs.

PERTES AGRICOLES

Lancement de l'opération d'indemnisation des céréaliculteurs à Constantine

L'opération d'indemnisation des céréaliculteurs dont les récoltes ont été endommagées par les incendies et la grêle durant la saison agricole 2023-2024, a été entamée, hier, par la Caisse régionale de mutualité agricole (CRMA) de Constantine, a indiqué son directeur, Adel Boudermine. Mobilisant une enveloppe financière globale qui dépasse 46 millions de DA pour une superficie de 975 hectares endommagés à cause des incendies et de la grêle, l'opération d'indemnisation cible 32 agriculteurs adhérant à

la CRMA, relevant de différentes communes de la wilaya, a précisé à l'APS le même responsable. La superficie affectée par les chutes de grêle, enregistrées durant le mois de mai dernier, est estimée à 920 hectares dont la plus grande partie affectée a été signalée dans la commune d'Ouled Rahmoune (500 hectares), le reste est réparti sur les communes d'Ibn Badis, d'Ain Abid et d'El Khroub, a indiqué la même source. S'agissant des pertes provoquées par les incendies, la même source, a encore détaillé que 55

hectares de céréales ont été détruits durant les mois de juin et de juillet précédents, ajoutant que le montant financier réservé à l'indemnisation des agriculteurs concernés, dans les communes d'Ain Abid, de Hamma Bouziane, d'Ibn Badis, d'El Khroub, d'Ouled Rahmoune et d'Ain Smara a atteint 2,900 millions de DA. Le nombre de céréaliculteurs assurés à la CRMA de Constantine, au titre de la saison agricole 2023-2024, a dépassé 900 agriculteurs, a-t-on signalé des services de la Caisse.

